



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Les poursuites d'études en seconde année de l'enseignement supérieur

Etude de cohortes STS, IUT et Universités

numéro 03-14
janvier 2014

Ce document est édité par :



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Auteur

Mustapha ENNAJOUJ

Secrétariat :

Marie-José TEIXEIRA

Division Statistique et Evaluation

Tél. : 04 73 99 32 71

Fax : 04 73 99 32 78

dse@ac-clermont.fr

Consultation en ligne :

Grand public

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>

Depuis un site académique

<http://statpro.ac-clermont.fr>

Les poursuites d'études en seconde année de l'enseignement supérieur

Etude de cohortes STS, IUT et universités

Mustapha ENNAJOU

Table des matières

1	Présentation des cohortes des STS, IUT et universités	8
2	Cohortes des étudiants en STS	10
2.1	Les 3 cohortes de 2009 à 2011	10
2.1.1	Les 3 cohortes de 2009 à 2011 dans le secteur public	13
2.1.2	Les 3 cohortes de 2009 à 2011 dans le secteur privé	15
3	Cohortes des étudiants d'IUT	17
4	Cohortes des étudiants des universités	18
5	Bilan des 3 cohortes de 2009 à 2011 : STS public+privé	20
5.1	Description de la cohorte 2009 : STS public+privé	23
5.2	Description de la cohorte 2010 : STS public+privé	26
5.3	Description de la cohorte 2011 : STS public+privé	29
6	Bilan des 3 cohortes de 2009 à 2011 : STS public	32
6.1	Description de la cohorte 2009 : STS public	35
6.2	Description de la cohorte 2010 : STS public	38
6.3	Description de la cohorte 2011 : STS public	41
7	Bilan des 3 cohortes de 2009 à 2011 : STS privé	44
7.1	Description de la cohorte 2009 : STS privé	47
7.2	Description de la cohorte 2010 : STS privé	50
7.3	Description de la cohorte 2011 : STS privé	53
8	ANNEXE A : bilan des 3 cohortes de 2002 à 2004 : STS public+privé	56
8.1	Description de la cohorte 2002 : STS public+privé	59
8.2	Description de la cohorte 2003 : STS public+privé	62
8.3	Description de la cohorte 2004 : STS public+privé	65
9	ANNEXE B : tableaux des cohortes IUT	68
9.1	Cohorte 2010	68
9.2	Cohorte 2011	70
10	ANNEXE C : Règlement général du brevet de technicien supérieur	72

1 Présentation des cohortes des STS, IUT et universités

Ce document traite des poursuites d'études dans 3 filières :

1. Les sections de technicien supérieur (STS)

Les sections de technicien supérieur dispensent des formations en un cycle de deux années suivi d'un examen pour l'obtention du brevet de technicien supérieur. C'est un diplôme de l'enseignement supérieur dont la création date de 1959. Les modalités d'admission dans les STS sont nombreuses et, pour plus d'informations, le lecteur est prié de consulter le règlement général du brevet de technicien supérieur dont copie est jointe en annexe.

D'après ce document, le parcours de l'étudiant commence en 1ère année. Si l'étudiant remplit les conditions à la fin de sa scolarité en 1ère année, il est admis à poursuivre ses études en 2ème année. C'est cette poursuite d'études en 2ème année qui fait l'objet de l'ensemble du document. Les conditions à satisfaire pour le passage en 2ème année, le devenir des étudiants n'ayant pas obtenu leur admission dans cette seconde année et le devenir des étudiants en fin de cycle ne font pas partie des thèmes objets de ce document. En effet, dans ce genre de réflexion, il convient de s'interroger sur la façon de conduire le maximum d'étudiants vers la fin du cycle et ce, en faisant passer les taux de sortie du parcours à deux chiffres à un taux de sortie à 1 seul chiffre .

Ce document tente de répondre statistiquement par des données réelles aux questions suivantes qui ne sont pas récentes :

- Compte tenu de la diversité d'origine des élèves, ceux-ci ont-ils les mêmes chances de franchir la barrière de la 1ère année ?
- Les formations offertes dans l'académie par la filière STS sont-elles en adéquation avec l'origine scolaire des élèves ?
- Quel baccalauréat a pour finalité de conduire au cursus sélectif des STS ?
- Quel est l'ampleur de l'échec des bacheliers professionnels ?

Les données de ce document sont issues de 6 cohortes réelles relatives aux STS. 3 cohortes traitées en 2006 concernant 3 cycles consécutifs de 2002-03, 2003-04 à 2004-05, et 3 cohortes cette année 2014 concernant 3 cycles successifs de 2009-10, 2010-11 et 2011-12 avec la même méthode et les mêmes questions.

L'étude des cohortes de 2009 à 2011 confirme la tendance constatée par l'étude des cohortes de 2002 à 2004. Globalement, il devient de plus en plus difficile de franchir l'obstacle de la 1ère année et d'accomplir la totalité du parcours.

Les étudiants objets des 6 cohortes sont, en majorité, scolairement originaires de l'académie de Clermont-Ferrand. Ceux de la rubrique "NON DETERMINE" sont des étudiants dont le type de baccalauréat et non renseigné et d'origines géographiques diverses. En 2009, tous les étudiants de la première année qui ne relèvent pas de la rubrique "NON DETERMINE" étaient majoritairement scolarisés en 2008 dans les lycées publics ou privés de l'académie de Clermont-Ferrand.

Le lecteur est invité à consulter les tableaux statistiques sur certains détails qui ne sont pas mentionnés dans l'exposé. Dans l'exposé, l'accent n'est pas mis sur les séries ou les rubriques divers, il appartient donc au lecteur désireux de connaître les détails de prendre un instant pour consulter les tableaux.

2. Les instituts universitaires de technologie (IUT)

Comme les STS, les instituts universitaires de technologie offrent des formations d'un cycle d'une durée de 2 ans. Deux cohortes sont examinées. La première constituée des étudiants inscrits à la rentrée universitaire 2010 en 1ère année de licence (L1) et la seconde constituée par les étudiants inscrits à la rentrée universitaire 2011 en 1ère année de licence (L1). Comme pour les étudiants des STS, les étudiants inscrits sont déclinés par type de baccalauréat et série.

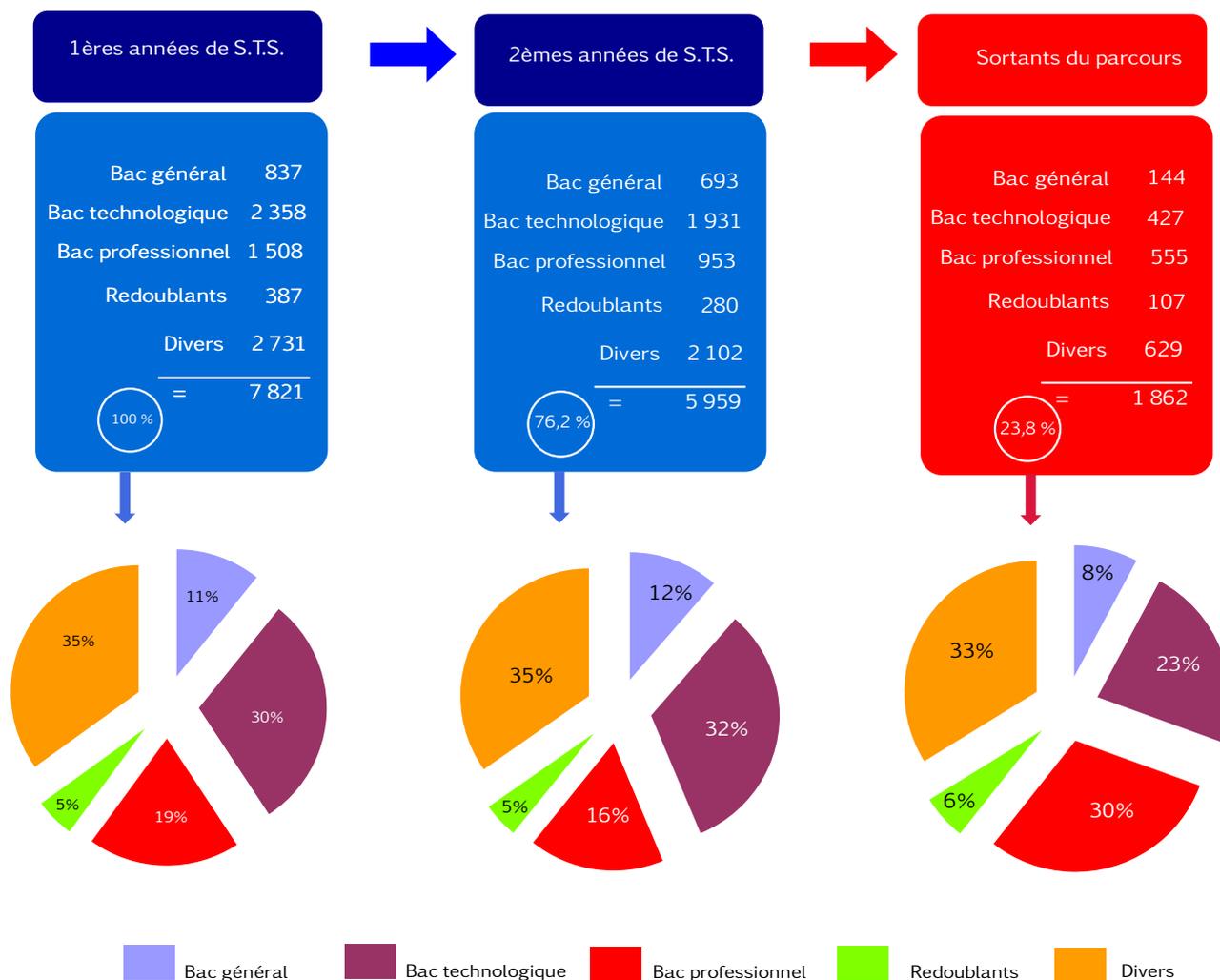
3. Les universités de la région

Comme pour les IUT, il s'agit d'examiner deux cohortes pour connaître les données réelles sur l'accès en 2ème année de licence (L2). La première cohorte concerne les étudiants inscrits en 1ère année de licence (L1) à la rentrée universitaire 2010 et la seconde cohorte concerne les étudiants inscrits en 1ère année de licence (L1) à la rentrée universitaire 2011. Ces deux cohortes ne concernent pas les étudiants du cursus santé. Les deux cohortes sont déclinées par type de baccalauréat et série.

2 Cohortes des étudiants en STS

2.1 Les 3 cohortes de 2009 à 2011

Les 3 cohortes étudiées, cohortes de 2009-10, 2010-11 et 2011-12 (chaque cohorte parcourt un cycle de 2 ans) totalisent 7 821 étudiants dont 49,3 % de filles. Durant les 3 cycles successifs des trois cohortes, les lycées de l'académie ont comptabilisé, parmi les élèves des STS, 10,7 % de bacheliers généraux, 30,1 % de bacheliers technologiques, 19,3 % de bacheliers professionnels et 39,8 % de redoublants et divers titres d'admissions en première année de STS dont 32,5 % d'étudiants extérieurs à l'académie et dont le titre d'admission n'a pu être déterminé (NON DETERMINE inclus dans divers). A l'issue de la 1ère année, 76,2 % ont obtenu leur passage en 2ème année et 23,8 % ont quitté le parcours.



Les 3 cohortes précédentes (2002-03, 2003-04 et 2004-05) avaient réalisé un taux de passage de 77,7 % et 22,3 % étaient sortis du parcours.

Par type de diplôme, les bacheliers généraux ont comptabilisé 17,2 % de sortants et 82,8 % de passage en 2^{ème} année contre 15,3 % de sortants et 84,7 % de passage des 3 cohortes précédentes.

Des trois baccalauréats recensés, les étudiants détenteurs d'un baccalauréat technologique sont les plus nombreux. Le taux de sortants sur les 3 trois cycles consécutifs se chiffre, dans cette catégorie, à 18,1 %. On constate une nette amélioration par rapport aux 3 trois cohortes précédentes qui avaient un taux de sortie de 20,7 %. De même que des améliorations sont constatées aux niveaux des 2 grandes séries de ce baccalauréat : STI et STT.

Les 3 cohortes des bacheliers professionnels font apparaître une hausse des étudiants de l'ordre de 104 %. Les 3 trois cohortes précédentes comptabilisaient 739 étudiants. Les cohortes de 2009 à 2011 comptent 1 508 étudiants. Le taux de sortie affiché par les cohortes de 2009 à 2011 est de 36,8 % contre 34,9 % pour les 3 cohortes précédentes, soit une augmentation de sortants de 2 points. Ce sont les étudiants du domaine des services qui enregistrent le plus fort taux de sortie, de 40,7 % contre 33,4 % pour les 3 cohortes précédentes, soit une augmentation du taux des sortants du parcours de 7,3 points. En revanche, les étudiants du domaine de la production améliorent leur taux de sortants en le faisant passer de 38,3 % pour les cohortes de 2002 à 2004, à 30,6 %, soit une amélioration de 7,7 points.

Les redoublants des cohortes de 2009 à 2011 sortent du parcours à hauteur de 27,6 % contre 20,3 % pour les cohortes précédentes, soit une aggravation de 7,3 points.

[Pour plus de détails Le lecteur est invité à consulter le tableau suivant]

Résumé des 2 deux périodes relatives aux 6 cohortes

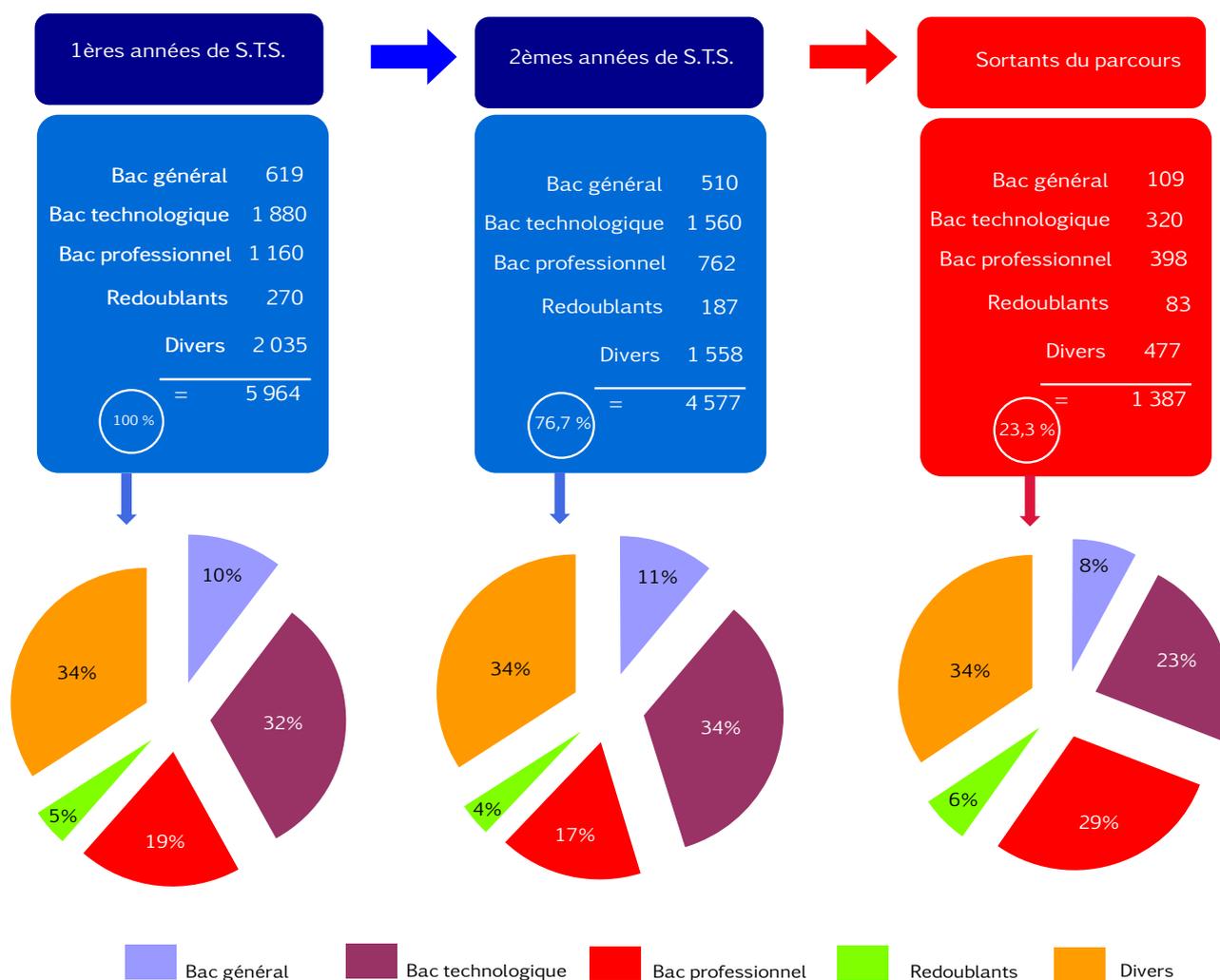
Public+Privé

2 périodes de 3 cycles chacune	Données sur le parcours			Taux	
	PARCOURS		Nbre d'étudiants sortants du parcours de 2ans de 2ans	Taux de passage en 2ème année STS (2)/(1)*100	Taux de sortie du parcours STS (3)/(1)*100
	1ère année STS (1)	Passage en 2ème année STS (2)			
1ère Période : 2002-03, 2003-04 et 2004-05 dont répartition et sous répartition	7 020	5 455	1 565	77,7	22,3
-Baccalauréat général	858	727	131	84,7	15,3
S	206	183	23	88,8	11,2
L	185	155	30	83,8	16,2
ES	467	389	78	83,3	16,7
-Baccalauréat technologique	3 019	2 393	626	79,3	20,7
STI	989	841	148	85,0	15,0
STT	1 744	1 316	428	75,5	24,5
STL	52	43	9	82,7	17,3
SMS	75	59	16	78,7	21,3
HOT	130	113	17	86,9	13,1
BT	29	21	8	72,4	27,6
-Baccalauréat professionnel	739	481	258	65,1	34,9
PRODUCTION	230	142	88	61,7	38,3
SERVICES	509	339	170	66,6	33,4
-Redoublants	370	295	75	79,7	20,3
-Divers	2 034	1 559	475	76,6	23,4
2ème Période : 2009-10, 2010-11 et 2011-12 dont répartition et sous répartition	7 821	5 959	1 862	76,2	23,8
-Baccalauréat général	837	693	144	82,8	17,2
S	267	232	35	86,9	13,1
L	132	102	30	77,3	22,7
ES	438	359	79	82,0	18,0
-Baccalauréat technologique	2 358	1 931	427	81,9	18,1
STI	765	679	86	88,8	11,2
STT	1 314	1 024	290	77,9	22,1
STL	76	64	12	84,2	15,8
SMS	80	61	19	76,3	23,8
HOT	118	99	19	83,9	16,1
BT	5	4	1	80,0	20,0
-Baccalauréat professionnel	1 508	953	555	63,2	36,8
PRODUCTION	576	400	176	69,4	30,6
SERVICES	932	553	379	59,3	40,7
-Redoublants	387	280	107	72,4	27,6
-Divers	2 731	2 102	629	77,0	23,0
Total général 1ère période+2ème période	14 841	11 414	3 427	76,9	23,1

2.1.1 Les 3 cohortes de 2009 à 2011 dans le secteur public

Pour les 3 cohortes de 2009 à 2011, les lycées du public ont accueilli un total en 1ère année de 5 964 étudiants dont 48,4 % de filles. A l'issue de la 1ère année, 23,3 % d'entre eux ont quitté le parcours de 2ans.

Les poursuites d'études dans le public



Dans les trois cohortes, c'est le baccalauréat professionnel qui enregistre le taux de sortants du parcours le plus élevé de 34,3 %. Les bacheliers professionnels sortants du parcours représentent 6,7 % de l'ensemble des bacheliers de 1ère année des STS. A l'intérieur de ce baccalauréat professionnel, ce sont les étudiants du domaine des services qui sont affectés par un taux de sortants du parcours de 38,1 % contre 28,9 % pour le domaine de la production.

Les lycées de l'académie ont accueilli en 1ère année des STS, sur l'ensemble des 3 cohortes, 619 bacheliers généraux dont 65,8 % de filles. A l'issue de la 1ère année scolaire, 17,6 % ont quitté le parcours de 2 ans dont 64,2 % de filles. La série la plus affectée par les sorties est celle des littéraires avec un taux de 25,8 %. Cependant, vu que le dénominateur est de 89, c'est-à-dire que le taux de sortie n'affecte pas une taille sérieuse de population, on peut avancer l'idée d'une non adéquation entre les littéraires et les formations en STS.

La 1ère année des STS a accueilli 1 880 étudiants bacheliers technologiques dont 40,6 % étaient des filles. A l'issue de la 1ère année scolaire, 17 % ont quitté le parcours. Les bacheliers technologiques sortants représentent 5,4 % de l'ensemble des inscrits en 1ère année des STS.

Pour les cohortes, le lecteur est prié de consulter le tableau suivant. D'autres détails figurent sur les tableaux en annexe pour le lecteur intéressé par la déclinaison en série des types de baccalauréats.

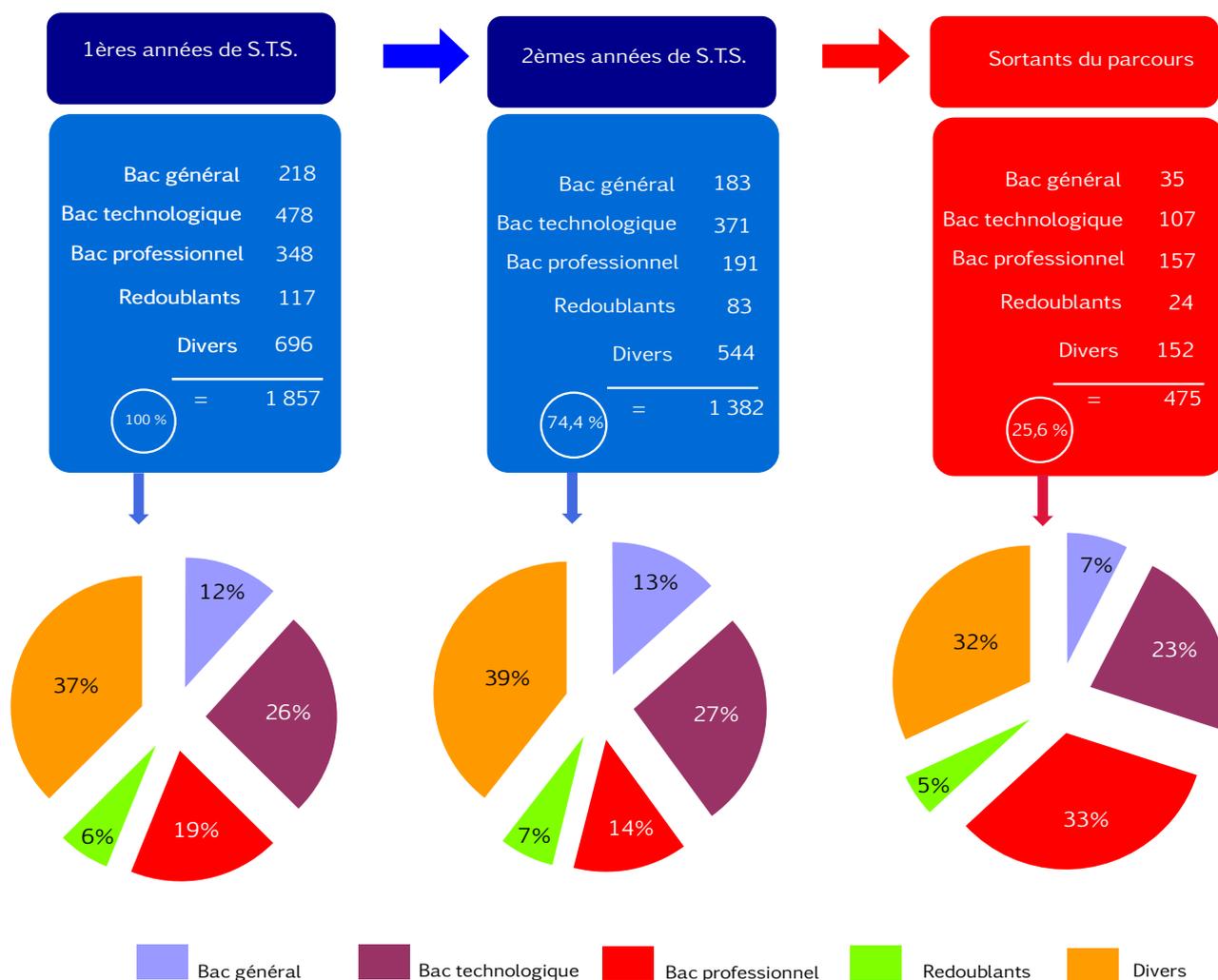
Les 3 cohortes d'études : 2009-10, 2010-11 et 2011-12

Public 3 cohortes 3 cycles de 2 années chacun	Données sur le parcours			Taux	
	PARCOURS		Nbre d'étudiants sortants du parcours de 2ans (3)	Taux de passage en 2ème année STS (2)/(1)*100	Taux de sortie du parcours STS (3)/(1)*100
	1ère année STS (1)	Passage en 2ème année STS (2)			
Résumé :					
1- Cohorte 2009	1 959	1 489	470	76,0	24,0
- Baccalauréat général	223	184	39	82,5	17,5
- Baccalauréat technologique	681	561	120	82,4	17,6
- Baccalauréat professionnel	316	190	126	60,1	39,9
-Redoublants	93	69	24	74,2	25,8
-Divers	646	485	161	75,1	24,9
2- Cohorte 2010	1 943	1 485	458	76,4	23,6
- Baccalauréat général	198	163	35	82,3	17,7
- Baccalauréat technologique	607	501	106	82,5	17,5
- Baccalauréat professionnel	326	216	110	66,3	33,7
-Redoublants	103	65	38	63,1	36,9
-Divers	709	540	169	76,2	23,8
2- Cohorte 2011	2 062	1 603	459	77,7	22,3
- Baccalauréat général	198	163	35	82,3	17,7
- Baccalauréat technologique	592	498	94	84,1	15,9
- Baccalauréat professionnel	518	356	162	68,7	31,3
-Redoublants	74	53	21	71,6	28,4
-Divers	680	533	147	78,4	21,6
Total général 2009+2010+2011	5 964	4 577	1 387	76,7	23,3

2.1.2 Les 3 cohortes de 2009 à 2011 dans le secteur privé

Les établissements privés de l'académie ont accueilli en 1ère année des STS, pour les 3 cohortes, un effectif d'étudiants de 1 857 dont 52,2 % de filles. Les 3 cohortes comptabilisent 25,6 % de sortants du parcours de 2 ans. Les bacheliers généraux sortent du parcours à hauteur de 16 %, et les bacheliers technologiques à hauteur de 22 %.

Les poursuites d'études dans le privé



Au niveau du baccalauréat professionnel, les bacheliers du secteur privé enregistrent pour les 3 cohortes, un taux de sortants du parcours de 2 ans de 45 %. Ce taux se décline en 38,9 % pour les étudiants du domaine de la production et 47,4 % pour les étudiants du domaine des services.

Par cohorte, le lecteur est prié de consulter le tableau suivant. D'autres détails figurent

sur les tableaux en annexe pour le lecteur intéressé par la déclinaison en série des types de baccalauréat.

Les 3 cohortes d'études : 2009-10, 2010-11 et 2011-12

Privé

3 cohortes 3 cycles de 2 années chacun	Données sur le parcours			Taux	
	PARCOURS		Nbre d'étudiants sortants du parcours de 2ans (3)	Taux de passage en 2ème année STS (2)/(1)*100	Taux de sortie du parcours STS (3)/(1)*100
	1ère année STS (1)	Passage en 2ème année STS (2)			
Résumé :					
1- Cohorte 2009	643	483	160	75,1	24,9
- Baccalauréat général	84	74	10	88,1	11,9
- Baccalauréat technologique	159	123	36	77,4	22,6
- Baccalauréat professionnel	96	53	43	55,2	44,8
-Redoublants	40	29	11	72,5	27,5
-Divers	264	204	60	77,3	22,7
2- Cohorte 2010	581	432	149	74,4	25,6
- Baccalauréat général	62	50	12	80,6	19,4
- Baccalauréat technologique	187	140	47	74,9	25,1
- Baccalauréat professionnel	87	44	43	50,6	49,4
-Redoublants	42	34	8	81,0	19,0
-Divers	203	164	39	80,8	19,2
2- Cohorte 2011	633	467	166	73,8	26,2
- Baccalauréat général	72	59	13	81,9	18,1
- Baccalauréat technologique	132	108	24	81,8	18,2
- Baccalauréat professionnel	165	94	71	57,0	43,0
-Redoublants	35	30	5	85,7	14,3
-Divers	229	176	53	76,9	23,1
Total général 2009+2010+2011	1 857	1 382	475	74,4	25,6

3 Cohortes des étudiants d'IUT

A la rentrée universitaire 2011, Les IUT de l'académie comptaient 1 497 étudiants inscrits en première année contre 1 548 étudiants de la cohorte 2010. A l'issue de l'année universitaire 2011, 427 étudiants n'ont pu poursuivre le parcours, soit 29,7 % de l'ensemble des inscrits en début d'année universitaire. Cette donnée cache une grande disparité entre les types de baccalauréat d'une part et, d'autre part entre les séries des baccalauréats. En effet, tandis que le baccalauréat général affiche 22,1 % de sortants du parcours, le baccalauréat professionnel dont l'effectif représente 3,5 % de l'ensemble des inscrits, affiche 50,9 %.

Cohortes d'étudiants d'IUT :: rentrées universitaires 2011 et 2012

SECONDAIRE+TERTIAIRE

Filiere	Type de baccalauréat	Séries	Etudiants inscrits en première Année IUT année 2011	Nbre d'étudiants admis 2ème année IUT année 2012	Nbre d'étudiants sortants du parcours	Taux de passage en 2ème année en %	Taux de sortants du parcours en %	
IUT	Bac général	ES	243	193	50	79,4	20,6	
		L	421	334	87	79,3	20,7	
		S	286	213	73	74,5	25,5	
	Total baccalauréat général			950	740	210	77,9	22,1
	Bac technologique	HOT	STG	114	85	29	74,6	25,4
			STI	149	94	55	63,1	36,9
			STT	3	2	1	66,7	33,3
			ST2S	2	1	1	50,0	50,0
			STL	35	28	7	80,0	20,0
			Total baccalauréat technologique			303	210	93
	Bac professionnel	Production	Services	14	6	8	42,9	57,1
			Services	39	20	19	51,3	48,7
	Total baccalauréat professionnel			53	26	27	49,1	50,9
	D'autres baccalauréats bac agricole	Autres Agricole		191	77	114	40,3	59,7
				191	77	114	40,3	59,7
Total divers baccalauréats			191	77	114	40,3	59,7	
TOTAL IUT			1 497	1 053	444	70,3	29,7	

La situation était un peu mieux pour la cohorte de 2010. Au total 27,6 % de sortants du parcours dont 49 % chez les bacheliers professionnels qui représentaient par rapport à l'ensemble des inscrits de 2010, 3,2 %.

D'autres données s'avèrent intéressantes à la suite d'une déclinaison entre IUT tertiaire et IUT secondaire. En effet, les sortants du parcours de la cohorte 2011 du secteur tertiaire représentent 31,4 % contre 27,1% pour le secteur secondaire. Pour plus de détails, voir l'annexe IUT.

4 Cohortes des étudiants des universités

A la rentrée universitaire 2011, les universités de la région comptaient 5 254 étudiants inscrits en 1ère année de licence (L1) hors formations de santé. 65,6 % étaient des bacheliers généraux, 13 % des bacheliers technologiques, 5,2 % des bacheliers professionnels et 16,2 % des étudiants détenteurs d'anciens baccalauréats et titres divers pour l'admission en première année. A l'issue de l'année universitaire 2011, 58,4 % ont quitté le parcours.

Cohortes d'étudiants des universités de la région Auvergne : rentrées universitaires 2011 et 2012

(Hors santé)						
Type de baccalauréat	Série	Etudiants inscrits en première année (L1) année 2011	Nbre d'étudiants admis 2ème année (L2) année 2012	Nbre d'étudiants sortants du parcours	Taux de passage en L2 année en %	Taux de sortants du parcours en %
Bac général	ES	1 119	633	486	56,6	43,4
	L	903	425	478	47,1	52,9
	S	1 423	800	623	56,2	43,8
Total baccalauréat général		3 445	1 858	1 587	53,9	46,1
Bac technologique	HOT	6	0	6	0,0	100,0
	SMS	10	4	6	40,0	60,0
	ST2S	146	24	122	16,4	83,6
	STG	355	80	275	22,5	77,5
	STI	101	28	73	27,7	72,3
	STL	50	7	43	14,0	86,0
	STT	15	2	13	13,3	86,7
Total baccalauréat technologique		683	145	538	21,2	78,8
Bac professionnel	Production	78	6	72	7,7	92,3
	Services	195	13	182	6,7	93,3
Total baccalauréat professionnel		273	19	254	7,0	93,0
D'autres baccalauréats bac agricole	Autres	834	164	670	19,7	80,3
	Agricole	19	2	17	10,5	89,5
Total divers baccalauréats et titres		853	166	687	19,5	80,5
TOTAL GENERAL		5 254	2 188	3 066	41,6	58,4

Ce sont les bacheliers généraux qui dépassent les 50 % pour l'accès en seconde année de l'enseignement supérieur. La rareté de l'accès est affichée par le reste des baccalauréats. Le baccalauréat technologique ne permet pas à 78,8 % d'étudiants d'accéder en seconde année de l'enseignement supérieur. Les bacheliers professionnels sont les plus frappés par les abandons. 93 % d'entre eux ne peuvent continuer au sein de la cohorte de ce parcours en deux ans.

Cette situation n'est pas unique pour cette cohorte. Nous l'avons constaté à chaque fois

qu'il s'agit de suivre une cohorte.

Pour finir, nous invitons le lecteur à examiner le tableau ci-dessous de la cohorte précédente.

Cohortes d'étudiants des universités de la région Auvergne : rentrées universitaires 2010 et 2011

(Hors santé)

Type de baccalauréat	Série	Etudiants inscrits en première année (L1) année 2010	Nbre d'étudiants admis 2ème année (L2) année 2011	Nbre d'étudiants sortants du parcours	Taux de passage en L2 année en %	Taux de sortants du parcours en %
Bac général	ES	1 130	648	482	57,3	42,7
	L	925	496	429	53,6	46,4
	S	1 471	823	648	55,9	44,1
Total baccalauréat général		3 526	1 967	1 559	55,8	44,2
Bac technologique	HOT	8	1	7	12,5	87,5
	SMS	19	4	15	21,1	78,9
	ST2S	113	32	81	28,3	71,7
	STG	414	131	283	31,6	68,4
	STI	85	19	66	22,4	77,6
	STL	39	9	30	23,1	76,9
	STT	30	4	26	13,3	86,7
Total baccalauréat technologique		708	200	508	28,2	71,8
Bac professionnel	Production	61	8	53	13,1	86,9
	Services	135	8	127	5,9	94,1
Total baccalauréat professionnel		196	16	180	8,2	91,8
D'autres baccalauréats bac agricole	Autres	875	254	621	29,0	71,0
	Agricole	15	1	14	6,7	93,3
Total divers baccalaureats et titres		890	255	635	28,7	71,3
TOTAL GENERAL		5 320	2 438	2 882	45,8	54,2

5 Bilan des 3 cohortes de 2009 à 2011 : STS public+privé

BILAN 1/3 COHORTES 2009 A 2011

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans : public+privé

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Ensemble d'étudiants des trois cohortes	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	267	3,4	31,9
	L	132	1,7	15,8
	ES	438	5,6	52,3
Total baccalauréat général		837	10,7	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	765	9,8	32,4
	STT/STG	1 314	16,8	55,7
	STL	76	1,0	3,2
	SMS/ST2S	80	1,0	3,4
	TMD,ART,HOT	118	1,5	5,0
	BT	5	0,1	0,2
Total baccalauréat technologique		2 358	30,1	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	576	7,4	38,2
	SERVICES	932	11,9	61,8
Total baccalauréat professionnel		1 508	19,3	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	387	4,9	100,0
DIVERS	CPGE 1	8	0,1	0,3
	CLASSES MAN	135	1,7	4,9
	DCG	13	0,2	0,5
	DIVERS	31	0,4	1,1
	NON DETERMINE	2 544	32,5	93,2
Total divers		2 731	34,9	100,0
TOTAL GENERAL		7 821	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	124	143	267
	L	14	118	132
	ES	164	274	438
Total baccalauréat général		302	535	837
TECHNOLOGIQUE	STI	713	52	765
	STT/STG	576	738	1 314
	STL	33	43	76
	SMS/ST2S	3	77	80
	TMD,ART,HOT	65	53	118
	BT	2	3	5
Total baccalauréat technologique		1 392	966	2 358
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	554	22	576
	SERVICES	277	655	932
Total baccalauréat professionnel		831	677	1 508
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	218	169	387
DIVERS	CPGE 1	3	5	8
	CLASSES MAN	46	89	135
	DCG	4	9	13
	DIVERS	4	27	31
	NON DETERMINE	1 165	1 379	2 544
Total divers		1 222	1 509	2 731
TOTAL GENERAL		3 965	3 856	7 821
%		50,7	49,3	

BILAN 2/3 COHORTES 2009 A 2011

Effectifs d'élèves entrants en 2ème année de BTS en 2 ans

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Ensemble d'étudiants des trois cohortes	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	232	3,9	33,5
	L	102	1,7	14,7
	ES	359	6,0	51,8
Total baccalauréat général		693	11,6	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	679	11,4	35,2
	STT/STG	1 024	17,2	53,0
	STL	64	1,1	3,3
	SMS/ST2S	61	1,0	3,2
	TMD,ART,HOT	99	1,7	5,1
	BT	4	0,1	0,2
Total baccalauréat technologique		1 931	32,4	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	400	6,7	42,0
	SERVICES	553	9,3	58,0
Total baccalauréat professionnel		953	16,0	100,0

REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	280	4,7	100,0
-------------	-----------------	-----	-----	-------

DIVERS	Série	Effectif	Poids	pourcentage
DIVERS	CPGE 1	5	0,1	0,2
	CLASSES MAN	126	2,1	6,0
	DCG	12	0,2	0,6
	DIVERS	24	0,4	1,1
	NON DETERMINE	1 935	32,5	92,1
Total divers		2 102	35,3	100,0

Total général	5 959	100,0
---------------	-------	-------

Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	110	122	232
	L	8	94	102
	ES	126	233	359
Total baccalauréat général		244	449	693
TECHNOLOGIQUE	STI	635	44	679
	STT/STG	420	604	1 024
	STL	27	37	64
	SMS/ST2S	1	60	61
	TMD,ART,HOT	55	44	99
	BT	2	2	4
Total baccalauréat technologique		1 140	791	1 931
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	379	21	400
	SERVICES	151	402	553
Total baccalauréat professionnel		530	423	953

REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	160	120	280
-------------	-----------------	-----	-----	-----

DIVERS	Série	Garçons	Filles	Total
DIVERS	CPGE 1	2	3	5
	CLASSES MAN	44	82	126
	DCG	4	8	12
	DIVERS	4	20	24
	NON DETERMINE	867	1 068	1 935
Total divers		921	1 181	2 102

Total général	2 995	2 964	5 959
%	50,3	49,7	

BILAN 3/3 COHORTES 2009 A 2011

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DES 3 COHORTES

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants des trois cohortes	Taux par rapport au type de diplôme	Taux de sortants par rapport au total des 3 cohortes
GENERAL	S	35	13,1	0,4
	L	30	22,7	0,4
	ES	79	18,0	1,0
Total baccalauréat général		144	17,2	1,8
TECHNOLOGIQUE	STI	86	11,2	1,1
	STT/STG	290	22,1	3,7
	STL	12	15,8	0,2
	SMS/ST2S	19	23,8	0,2
	TMD,ART,HOT	19	16,1	0,2
	BT	1	20,0	0,0
Total baccalauréat technologique		427	18,1	5,5
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	176	30,6	2,3
	SERVICES	379	40,7	4,8
Total baccalauréat professionnel		555	36,8	7,1
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	107	27,6	1,4
DIVERS	CPGE 1	3	37,5	0,0
	CLASSES MAN	9	6,7	0,1
	DCG	1	7,7	0,0
	DIVERS	7	22,6	0,1
	NON DETERMINE	609	23,9	7,8
Total divers		629	23,0	8,0
Total général		1 862	23,8	23,8

Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	14	21	35
	L	6	24	30
	ES	38	41	79
Total baccalauréat général		58	86	144
TECHNOLOGIQUE	STI	78	8	86
	STT/STG	156	134	290
	STL	6	6	12
	SMS/ST2S	2	17	19
	TMD,ART,HOT	10	9	19
	BT	0	1	1
Total baccalauréat technologique		252	175	427
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	175	1	176
	SERVICES	126	253	379
Total baccalauréat professionnel		301	254	555
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	58	49	107
DIVERS	CPGE 1	1	2	3
	CLASSES MAN	2	7	9
	DCG	0	1	1
	DIVERS	0	7	7
	NON DETERMINE	298	311	609
Total divers		301	328	629
Total général		970	892	1 862
%		52,1	47,9	

5.1 Description de la cohorte 2009 : STS public+privé

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2009

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Effectifs 2009	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	102	3,9	33,2
	L	44	1,7	14,3
	ES	161	6,2	52,4
Total baccalauréat général		307	11,8	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	288	11,1	34,3
	STT/STG	456	17,5	54,3
	STL	28	1,1	3,3
	SMS/ST2S	24	0,9	2,9
	TMD,ART,HOT	39	1,5	4,6
	BT	5	0,2	0,6
Total baccalauréat technologique		840	32,3	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	152	5,8	36,9
	SERVICES	260	10,0	63,1
Total baccalauréat professionnel		412	15,8	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	133	5,1	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	45	1,7	4,9
	DCG	6	0,2	0,7
	DIVERS	7	0,3	0,8
	NON DETERMINE	852	32,7	93,6
Total divers		910	35,0	100,0
TOTAL GENERAL		2 602	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	47	55	102
	L	1	43	44
	ES	60	101	161
Total baccalauréat général		108	199	307
TECHNOLOGIQUE	STI	272	16	288
	STT/STG	198	258	456
	STL	11	17	28
	SMS/ST2S	2	22	24
	TMD,ART,HOT	20	19	39
	BT	2	3	5
Total baccalauréat technologique		505	335	840
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	149	3	152
	SERVICES	64	196	260
Total baccalauréat professionnel		213	199	412
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	74	59	133
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	10	35	45
	DCG	2	4	6
	DIVERS		7	7
	NON DETERMINE	382	470	852
Total divers		394	516	910
TOTAL GENERAL		1 294	1 308	2 602
%		49,7	50,3	

DESCRIPTION 2/3
public+privé

COHORTE DE SUIVI 2009

Cohorte 2009 et ses entrants en 2010 en 2ème année

Type de diplôme	Série	Nombre d'étudiants cohorte 2009	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	88	4,5	34,1
	L	36	1,8	14,0
	ES	134	6,8	51,9
Total baccalauréat général		258	13,1	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	249	12,6	36,4
	STT/STG	358	18,2	52,3
	STL	24	1,2	3,5
	SMS/ST2S	15	0,8	2,2
	TMD,ART,HOT	34	1,7	5,0
	BT	4	0,2	0,6
Total baccalauréat technologique		684	34,7	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	99	5,0	40,7
	SERVICES	144	7,3	59,3
Total baccalauréat professionnel		243	12,3	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	98	5,0	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	42	2,1	6,1
	DCG	5	0,3	0,7
	DIVERS	6	0,3	0,9
	NON DETERMINE	636	32,3	92,3
Total divers		689	34,9	100,0
Total général		1 972	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	42	46	88
	L	1	35	36
	ES	48	86	134
Total baccalauréat général		91	167	258
TECHNOLOGIQUE	STI	236	13	249
	STT/STG	142	216	358
	STL	9	15	24
	SMS/ST2S	1	14	15
	TMD,ART,HOT	17	17	34
	BT	2	2	4
Total baccalauréat technologique		407	277	684
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	96	3	99
	SERVICES	30	114	144
Total baccalauréat professionnel		126	117	243
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	55	43	98
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	10	32	42
	DCG	2	3	5
	DIVERS		6	6
	NON DETERMINE	271	365	636
Total divers		283	406	689
Total général		962	1 010	1 972
%		48,8	51,2	

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2009

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE 2009

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants cohorte 2009	Taux par rapport au type de diplôme	Taux de sortants par rapport au total entrant 2009
GENERAL	S	14	13,7	0,5
	L	8	18,2	0,3
	ES	27	16,8	1,0
Total baccalauréat général		49	16,0	1,9
TECHNOLOGIQUE	STI	39	13,5	1,5
	STT/STG	98	21,5	3,8
	STL	4	14,3	0,2
	SMS/ST2S	9	37,5	0,3
	TMD,ART,HOT	5	12,8	0,2
	BT	1	20,0	0,0
Total baccalauréat technologique		156	18,6	6,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	53	34,9	2,0
	SERVICES	116	44,6	4,5
Total baccalauréat professionnel		169	41,0	6,5
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	35	26,3	1,3
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	3	6,7	0,1
	DCG	1	16,7	0,0
	DIVERS	1	14,3	0,0
	NON DETERMINE	216	25,4	8,3
Total divers		221	24,3	8,5
Total général		630	24,2	24,2
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	5	9	14
	L	0	8	8
	ES	12	15	27
Total baccalauréat général		17	32	49
TECHNOLOGIQUE	STI	36	3	39
	STT/STG	56	42	98
	STL	2	2	4
	SMS/ST2S	1	8	9
	TMD,ART,HOT	3	2	5
	BT	0	1	1
Total baccalauréat technologique		98	58	156
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	53	0	53
	SERVICES	34	82	116
Total baccalauréat professionnel		87	82	169
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	19	16	35
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	0	3	3
	DCG	0	1	1
	DIVERS	0	1	1
	NON DETERMINE	111	105	216
Total divers		111	110	221
Total général		332	298	630
%		52,7	47,3	

5.2 Description de la cohorte 2010 : STS public+privé

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2010

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Effectifs 2010	Poids des diplômes	pois des séries dans le diplôme
GENERAL	S	77	3,1	29,6
	L	42	1,7	16,2
	ES	141	5,6	54,2
Total baccalauréat général		260	10,3	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	254	10,1	32,0
	STT/STG	446	17,7	56,2
	STL	22	0,9	2,8
	SMS/ST2S	32	1,3	4,0
	TMD,ART,HOT	40	1,6	5,0
	BT			
Total baccalauréat technologique		794	31,5	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	161	6,4	39,0
	SERVICES	252	10,0	61,0
Total baccalauréat professionnel		413	16,4	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	145	5,7	100,0
DIVERS	CPGE 1	6	0,2	0,7
	CLASSES MAN	34	1,3	3,7
	DCG	5	0,2	0,5
	DIVERS	12	0,5	1,3
	NON DETERMINE	855	33,9	93,8
Total divers		912	36,1	100,0
TOTAL GENERAL		2 524	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	37	40	77
	L	8	34	42
	ES	54	87	141
Total baccalauréat général		99	161	260
TECHNOLOGIQUE	STI	233	21	254
	STT/STG	195	251	446
	STL	7	15	22
	SMS/ST2S	1	31	32
	TMD,ART,HOT	20	20	40
	BT			
Total baccalauréat technologique		456	338	794
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	149	12	161
	SERVICES	79	173	252
Total baccalauréat professionnel		228	185	413
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	88	57	145
DIVERS	CPGE 1	1	5	6
	CLASSES MAN	12	22	34
	DCG	2	3	5
	DIVERS	4	8	12
	NON DETERMINE	429	426	855
Total divers		448	464	912
TOTAL GENERAL		1 319	1 205	2 524
%		52,3	47,7	

DESCRIPTION 2/3 COHORTE DE SUIVI 2010

public+privé

Cohorte 2010 et ses entrants en 2011 en 2ème année

Type de diplôme	Série	Nombre d'étudiants cohorte 2010	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	67	3,5	31,5
	L	30	1,6	14,1
	ES	116	6,1	54,5
Total baccalauréat général		213	11,1	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	223	11,6	34,8
	STT/STG	341	17,8	53,2
	STL	19	1,0	3,0
	SMS/ST2S	24	1,3	3,7
	TMD,ART,HOT	34	1,8	5,3
	BT			
Total baccalauréat technologique		641	33,4	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	114	5,9	43,8
	SERVICES	146	7,6	56,2
Total baccalauréat professionnel		260	13,6	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	99	5,2	100,0
DIVERS	CPGE 1	4	0,2	0,6
	CLASSES MAN	30	1,6	4,3
	DCG	5	0,3	0,7
	DIVERS	9	0,5	1,3
	NON DETERMINE	656	34,2	93,2
Total divers		704	36,7	100,0
Total général		1 917	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	33	34	67
	L	3	27	30
	ES	40	76	116
Total baccalauréat général		76	137	213
TECHNOLOGIQUE	STI	206	17	223
	STT/STG	136	205	341
	STL	6	13	19
	SMS/ST2S		24	24
	TMD,ART,HOT	17	17	34
	BT			
Total baccalauréat technologique		365	276	641
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	103	11	114
	SERVICES	46	100	146
Total baccalauréat professionnel		149	111	260
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	66	33	99
DIVERS	CPGE 1	1	3	4
	CLASSES MAN	11	19	30
	DCG	2	3	5
	DIVERS	4	5	9
	NON DETERMINE	331	325	656
Total divers		349	355	704
Total général		1 005	912	1 917
%		52,4	47,6	

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2010

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE 2010

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants cohorte 2010	Poids des diplômes	Taux de sortants par rapport au total entrant 2010
GENERAL	S	10	13,0	0,4
	L	12	28,6	0,5
	ES	25	17,7	1,0
Total baccalauréat général		47	18,1	1,9
TECHNOLOGIQUE	STI	31	12,2	1,2
	STT/STG	105	23,5	4,2
	STL	3	13,6	0,1
	SMS/ST2S	8	25,0	0,3
	TMD,ART,HOT	6	15,0	0,2
	BT			
Total baccalauréat technologique		153	19,3	6,1
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	47	29,2	1,9
	SERVICES	106	42,1	4,2
Total baccalauréat professionnel		153	37,0	6,1
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	46	31,7	1,8
DIVERS	CPGE 1	2	33,3	0,1
	CLASSES MAN	4	11,8	0,2
	DCG			
	DIVERS	3	25,0	0,1
	NON DETERMINE	199	23,3	7,9
Total divers		208	22,8	8,2
Total général		607	24,0	24,0
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	4	6	10
	L	5	7	12
	ES	14	11	25
Total baccalauréat général		23	24	47
TECHNOLOGIQUE	STI	27	4	31
	STT/STG	59	46	105
	STL	1	2	3
	SMS/ST2S	1	7	8
	TMD,ART,HOT	3	3	6
	BT			
Total baccalauréat technologique		91	62	153
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	46	1	47
	SERVICES	33	73	106
Total baccalauréat professionnel		79	74	153
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	22	24	46
DIVERS	CPGE 1	0	2	2
	CLASSES MAN	1	3	4
	DCG			
	DIVERS	0	3	3
	NON DETERMINE	98	101	199
Total divers		99	109	208
Total général		314	293	607
%		51,7	48,3	

5.3 Description de la cohorte 2011 : STS public+privé

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2011
Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans
Public+Privé

Type de diplôme	Série	Effectifs 2011	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	88	3,3	32,6
	L	46	1,7	17,0
	ES	136	5,0	50,4
Total baccalauréat général		270	10,0	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	223	8,3	30,8
	STT/STG	412	15,3	56,9
	STL	26	1,0	3,6
	SMS/ST2S	24	0,9	3,3
	TMD,ART,HOT	39	1,4	5,4
	BT			
Total baccalauréat technologique		724	26,9	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	263	9,8	38,5
	SERVICES	420	15,6	61,5
Total baccalauréat professionnel		683	25,3	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	109	4,0	100,0
DIVERS	CPGE 1	2	0,1	0,2
	CLASSES MAN	56	2,1	6,2
	DCG	2	0,1	0,2
	DIVERS	12	0,4	1,3
	NON DETERMINE	837	31,1	92,1
Total divers		909	33,7	100,0
TOTAL GENERAL		2 695	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	40	48	88
	L	5	41	46
	ES	50	86	136
Total baccalauréat général		95	175	270
TECHNOLOGIQUE	STI	208	15	223
	STT/STG	183	229	412
	STL	15	11	26
	SMS/ST2S		24	24
	TMD,ART,HOT	25	14	39
	BT			
Total baccalauréat technologique		431	293	724
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	256	7	263
	SERVICES	134	286	420
Total baccalauréat professionnel		390	293	683
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	56	53	109
DIVERS	CPGE 1	2		2
	CLASSES MAN	24	32	56
	DCG		2	2
	DIVERS		12	12
DIVERS	NON DETERMINE	354	483	837
	Total divers		380	529
TOTAL GENERAL		1 352	1 343	2 695
%		50,2	49,8	

DESCRIPTION 2/3 COHORTE DE SUIVI 2011

Public+Privé

Cohorte 2011 et ses entrants en 2012 en 2ème année

Type de diplôme	Série	Nombre d'étudiants cohorte 2011	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	77	3,7	34,7
	L	36	1,7	16,2
	ES	109	5,3	49,1
Total baccalauréat général		222	10,7	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	207	10,0	34,2
	STT/STG	325	15,7	53,6
	STL	21	1,0	3,5
	SMS/ST2S	22	1,1	3,6
	TMD,ART,HOT	31	1,5	5,1
	BT			
Total baccalauréat technologique		606	29,3	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	187	9,0	41,6
	SERVICES	263	12,7	58,4
Total baccalauréat professionnel		450	21,7	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	83	4,0	100,0
DIVERS	CPGE 1	1	0,0	0,1
	CLASSES MAN	54	2,6	7,6
	DCG	2	0,1	0,3
	DIVERS	9	0,4	1,3
	NON DETERMINE	643	31,1	90,7
Total divers		709	34,3	100,0
Total général		2 070	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	35	42	77
	L	4	32	36
	ES	38	71	109
Total baccalauréat général		77	145	222
TECHNOLOGIQUE	STI	193	14	207
	STT/STG	142	183	325
	STL	12	9	21
	SMS/ST2S		22	22
	TMD,ART,HOT	21	10	31
	BT			
Total baccalauréat technologique		368	238	606
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	180	7	187
	SERVICES	75	188	263
Total baccalauréat professionnel		255	195	450
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	39	44	83
DIVERS	CPGE 1	1		1
	CLASSES MAN	23	31	54
	DCG		2	2
	DIVERS		9	9
	NON DETERMINE	265	378	643
Total divers		289	420	709
Total général		1 028	1 042	2 070
%		49,7	50,3	

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2011

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE 2011

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants cohorte 2011	Poids des diplômes	Taux de sortants par rapport au total entrants 2011
GENERAL	S	11	12,5	0,4
	L	10	21,7	0,4
	ES	27	19,9	1,0
Total baccalauréat général		48	17,8	1,8
TECHNOLOGIQUE	STI	16	7,2	0,6
	STT/STG	87	21,1	3,2
	STL	5	19,2	0,2
	SMS/ST2S	2	8,3	0,1
	TMD,ART,HOT	8	20,5	0,3
	BT			
Total baccalauréat technologique		118	16,3	4,4
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	76	28,9	2,8
	SERVICES	157	37,4	5,8
Total baccalauréat professionnel		233	34,1	8,6
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	26	23,9	1,0
DIVERS	CPGE 1	1	50,0	0,0
	CLASSES MAN	2	3,6	0,1
	DCG			
	DIVERS	3	25,0	0,1
	NON DETERMINE	194	23,2	7,2
Total divers		200	22,0	7,4
Total général		625	23,2	23,2
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	5	6	11
	L	1	9	10
	ES	12	15	27
Total baccalauréat général		18	30	48
TECHNOLOGIQUE	STI	15	1	16
	STT/STG	41	46	87
	STL	3	2	5
	SMS/ST2S	0	2	2
	TMD,ART,HOT	4	4	8
	BT			
Total baccalauréat technologique		63	55	118
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	76	0	76
	SERVICES	59	98	157
Total baccalauréat professionnel		135	98	233
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	17	9	26
DIVERS	CPGE 1	1	0	1
	CLASSES MAN	1	1	2
	DCG			
	DIVERS	0	3	3
	NON DETERMINE	89	105	194
Total divers		91	109	200
Total général		324	301	625
%		51,8	48,2	

6 Bilan des 3 cohortes de 2009 à 2011 : STS public

BILAN 1/3 COHORTES 2009 A 2011

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Public

Type de diplôme	Série	Ensemble d'étudiants des trois cohortes	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	208	3,5	33,6
	L	89	1,5	14,4
	ES	322	5,4	52,0
Total baccalauréat général		619	10,4	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	639	10,7	34,0
	STT/STG	991	16,6	52,7
	STL	68	1,1	3,6
	SMS/ST2S	60	1,0	3,2
	TMD,ART,HOT	117	2,0	6,2
	BT	5	0,1	0,3
Total baccalauréat technologique		1 880	31,5	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	481	8,1	41,5
	SERVICES	679	11,4	58,5
Total baccalauréat professionnel		1 160	19,5	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	270	4,5	100,0
DIVERS	CPGE 1	8	0,1	0,4
	CLASSES MAN	97	1,6	4,8
	DCG	6	0,1	0,3
	DIVERS	25	0,4	1,2
	NON DETERMINE	1 899	31,8	93,3
Total divers		2 035	34,1	100,0
TOTAL GENERAL		5 964	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	99	109	208
	L	6	83	89
	ES	107	215	322
Total baccalauréat général		212	407	619
TECHNOLOGIQUE	STI	601	38	639
	STT/STG	417	574	991
	STL	31	37	68
	SMS/ST2S	2	58	60
	TMD,ART,HOT	64	53	117
	BT	2	3	5
Total baccalauréat technologique		1 117	763	1 880
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	460	21	481
	SERVICES	183	496	679
Total baccalauréat professionnel		643	517	1 160
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	152	118	270
DIVERS	CPGE 1	3	5	8
	CLASSES MAN	32	65	97
	DCG	3	3	6
	DIVERS	3	22	25
	NON DETERMINE	913	986	1 899
Total divers		954	1 081	2 035
TOTAL GENERAL		3 078	2 886	5 964
%		51,6	48,4	

BILAN 2/3 COHORTES 2009 A 2011

Effectifs d'élèves entrants en 2ème année de BTS en 2 ans

Public

Type de diplôme	Série	Ensemble d'étudiants des trois cohortes	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	180	3,9	35,3
	L	66	1,4	12,9
	ES	264	5,8	51,8
Total baccalauréat général		510	11,1	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	576	12,6	36,9
	STT/STG	780	17,0	50,0
	STL	57	1,2	3,7
	SMS/ST2S	45	1,0	2,9
	TMD,ART,HOT	98	2,1	6,3
	BT	4	0,1	0,3
Total baccalauréat technologique		1 560	34,1	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	342	7,5	44,9
	SERVICES	420	9,2	55,1
Total baccalauréat professionnel		762	16,6	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	187	4,1	100,0
DIVERS	CPGE 1	5	0,1	0,3
	CLASSES MAN	90	2,0	5,8
	DCG	6	0,1	0,4
	DIVERS	19	0,4	1,2
	NON DETERMINE	1 438	31,4	92,3
Total divers		1 558	34,0	100,0
Total général		4 577	100,0	

Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	89	91	180
	L	3	63	66
	ES	81	183	264
Total baccalauréat général		173	337	510
TECHNOLOGIQUE	STI	541	35	576
	STT/STG	314	466	780
	STL	26	31	57
	SMS/ST2S	1	44	45
	TMD,ART,HOT	54	44	98
	BT	2	2	4
Total baccalauréat technologique		938	622	1 560
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	321	21	342
	SERVICES	114	306	420
Total baccalauréat professionnel		435	327	762
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	109	78	187
DIVERS	CPGE 1	2	3	5
	CLASSES MAN	31	59	90
	DCG	3	3	6
	DIVERS	3	16	19
	NON DETERMINE	683	755	1 438
Total divers		722	836	1 558
Total général		2 377	2 200	4 577
%		51,9	48,1	

BILAN 3/3 COHORTES 2009 A 2011

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DES 3 COHORTES

Public

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants des trois cohortes	Taux par rapport au type de diplôme	Taux de sortants par rapport au total des 3 cohortes
GENERAL	S	28	13,5	0,5
	L	23	25,8	0,4
	ES	58	18,0	1,0
Total baccalauréat général		109	17,6	1,8
TECHNOLOGIQUE	STI	63	9,9	1,1
	STT/STG	211	21,3	3,5
	STL	11	16,2	0,2
	SMS/ST2S	15	25,0	0,3
	TMD,ART,HOT	19	16,2	0,3
	BT	1	20,0	0,0
Total baccalauréat technologique		320	17,0	5,4
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	139	28,9	2,3
	SERVICES	259	38,1	4,3
Total baccalauréat professionnel		398	34,3	6,7
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	83	30,7	1,4
DIVERS	CPGE 1	3	37,5	0,1
	CLASSES MAN	7	7,2	0,1
	DCG			
	DIVERS	6	24,0	0,1
	NON DETERMINE	461	24,3	7,7
Total divers		477	23,4	8,0
Total général		1 387	23,3	23,3
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	10	18	28
	L	3	20	23
	ES	26	32	58
Total baccalauréat général		39	70	109
TECHNOLOGIQUE	STI	60	3	63
	STT/STG	103	108	211
	STL	5	6	11
	SMS/ST2S	1	14	15
	TMD,ART,HOT	10	9	19
	BT	0	1	1
Total baccalauréat technologique		179	141	320
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	139	0	139
	SERVICES	69	190	259
Total baccalauréat professionnel		208	190	398
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	43	40	83
DIVERS	CPGE 1	1	2	3
	CLASSES MAN	1	6	7
	DCG			
	DIVERS	0	6	6
	NON DETERMINE	230	231	461
Total divers		232	245	477
Total général		701	686	1 387
%		50,5	49,5	

6.1 Description de la cohorte 2009 : STS public

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2009

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Public

Type de diplôme	Série	Effectifs 2009	Poids des diplômes	pois des séries dans le diplôme
GENERAL	S	77	3,9	34,5
	L	32	1,6	14,3
	ES	114	5,8	51,1
Total baccalauréat général		223	11,4	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	240	12,3	35,2
	STT/STG	352	18,0	51,7
	STL	26	1,3	3,8
	SMS/ST2S	19	1,0	2,8
	TMD,ART,HOT	39	2,0	5,7
	BT	5	0,3	0,7
Total baccalauréat technologique		681	34,8	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	128	6,5	40,5
	SERVICES	188	9,6	59,5
Total baccalauréat professionnel		316	16,1	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	93	4,7	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	31	1,6	4,8
	DCG	3	0,2	0,5
	DIVERS	7	0,4	1,1
	NON DETERMINE	605	30,9	93,7
Total divers		646	33,0	100,0
TOTAL GENERAL		1 959	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	37	40	77
	L		32	32
	ES	37	77	114
Total baccalauréat général		74	149	223
TECHNOLOGIQUE	STI	230	10	240
	STT/STG	151	201	352
	STL	9	17	26
	SMS/ST2S	1	18	19
	TMD,ART,HOT	20	19	39
	BT	2	3	5
Total baccalauréat technologique		413	268	681
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	125	3	128
	SERVICES	41	147	188
Total baccalauréat professionnel		166	150	316
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	52	41	93
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	5	26	31
	DCG	2	1	3
	DIVERS		7	7
	NON DETERMINE	282	323	605
Total divers		289	357	646
TOTAL GENERAL		994	965	1 959
%		50,7	49,3	

DESCRIPTION 2/3 COHORTE DE SUIVI 2009

Public

Cohorte 2009 et ses entrants en 2010 en 2ème année

Type de diplôme	Série	Nombre d'étudiants cohorte 2009	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	65	4,4	35,3
	L	25	1,7	13,6
	ES	94	6,3	51,1
Total baccalauréat général		184	12,4	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	211	14,2	37,6
	STT/STG	277	18,6	49,4
	STL	23	1,5	4,1
	SMS/ST2S	12	0,8	2,1
	TMD,ART,HOT	34	2,3	6,1
	BT	4	0,3	0,7
Total baccalauréat technologique		561	37,7	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	86	5,8	45,3
	SERVICES	104	7,0	54,7
Total baccalauréat professionnel		190	12,8	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	69	4,6	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	28	1,9	5,8
	DCG	3	0,2	0,6
	DIVERS	6	0,4	1,2
	NON DETERMINE	448	30,1	92,4
Total divers		485	32,6	100,0
Total général		1 489	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	33	32	65
	L		25	25
	ES	29	65	94
Total baccalauréat général		62	122	184
TECHNOLOGIQUE	STI	202	9	211
	STT/STG	110	167	277
	STL	8	15	23
	SMS/ST2S	1	11	12
	TMD,ART,HOT	17	17	34
	BT	2	2	4
Total baccalauréat technologique		340	221	561
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	83	3	86
	SERVICES	21	83	104
Total baccalauréat professionnel		104	86	190
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	40	29	69
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	5	23	28
	DCG	2	1	3
	DIVERS		6	6
	NON DETERMINE	202	246	448
Total divers		209	276	485
Total général		755	734	1 489
%		50,7	49,3	

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2009

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE 2009

Public

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants cohorte 2009	Taux par rapport au type de diplôme	Taux de sortants par rapport au total entrants 2009
GENERAL	S	12	15,6	0,6
	L	7	21,9	0,4
	ES	20	17,5	1,0
Total baccalauréat général		39	17,5	2,0
TECHNOLOGIQUE	STI	29	12,1	1,5
	STT/STG	75	21,3	3,8
	STL	3	11,5	0,2
	SMS/ST2S	7	36,8	0,4
	TMD,ART,HOT	5	12,8	0,3
	BT	1	20,0	0,1
Total baccalauréat technologique		120	17,6	6,1
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	42	32,8	2,1
	SERVICES	84	44,7	4,3
Total baccalauréat professionnel		126	39,9	6,4
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	24	25,8	1,2
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	3	9,7	0,2
	DCG			
	DIVERS	1	14,3	0,1
	NON DETERMINE	157	26,0	8,0
Total divers		161	24,9	8,2
Total général		470	24,0	24,0
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	4	8	12
	L		7	7
	ES	8	12	20
Total baccalauréat général		12	27	39
TECHNOLOGIQUE	STI	28	1	29
	STT/STG	41	34	75
	STL	1	2	3
	SMS/ST2S	0	7	7
	TMD,ART,HOT	3	2	5
	BT		1	1
Total baccalauréat technologique		73	47	120
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	42	0	42
	SERVICES	20	64	84
Total baccalauréat professionnel		62	64	126
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	12	12	24
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	0	3	3
	DCG			
	DIVERS	0	1	1
	NON DETERMINE	80	77	157
Total divers		80	81	161
Total général		239	231	470
%		50,9	49,1	

6.2 Description de la cohorte 2010 : STS public

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2010

Public Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Type de diplôme	Série	Effectifs 2010	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	60	3,1	30,3
	L	33	1,7	16,7
	ES	105	5,4	53,0
Total baccalauréat général		198	10,2	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	206	10,6	33,9
	STT/STG	317	16,3	52,2
	STL	18	0,9	3,0
	SMS/ST2S	27	1,4	4,4
	TMD,ART,HOT	39	2,0	6,4
	BT			
Total baccalauréat technologique		607	31,2	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	137	7,1	42,0
	SERVICES	189	9,7	58,0
Total baccalauréat professionnel		326	16,8	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	103	5,3	100,0
DIVERS	CPGE 1	6	0,3	0,8
	CLASSES MAN	28	1,4	3,9
	DCG	2	0,1	0,3
	DIVERS	10	0,5	1,4
	NON DETERMINE	663	34,1	93,5
Total divers		709	36,5	100,0
TOTAL GENERAL		1 943	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	29	31	60
	L	4	29	33
	ES	34	71	105
Total baccalauréat général		67	131	198
TECHNOLOGIQUE	STI	192	14	206
	STT/STG	130	187	317
	STL	7	11	18
	SMS/ST2S	1	26	27
	TMD,ART,HOT	19	20	39
	BT			
Total baccalauréat technologique		349	258	607
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	126	11	137
	SERVICES	51	138	189
Total baccalauréat professionnel		177	149	326
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	63	40	103
DIVERS	CPGE 1	1	5	6
	CLASSES MAN	10	18	28
	DCG	1	1	2
	DIVERS	3	7	10
	NON DETERMINE	345	318	663
Total divers		360	349	709
TOTAL GENERAL		1 016	927	1 943
%		52,3	47,7	

DESCRIPTION 2/3

COHORTE DE SUIVI 2010

Public

Cohorte 2010 et ses entrants en 2011 en 2ème année

Type de diplôme	Série	Nombre d'étudiants cohorte 2010	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	51	3,4	31,3
	L	25	1,7	15,3
	ES	87	5,9	53,4
Total baccalauréat général		163	11,0	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	186	12,5	37,1
	STT/STG	246	16,6	49,1
	STL	15	1,0	3,0
	SMS/ST2S	21	1,4	4,2
	TMD,ART,HOT	33	2,2	6,6
	BT			
Total baccalauréat technologique		501	33,7	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	98	6,6	45,4
	SERVICES	118	7,9	54,6
Total baccalauréat professionnel		216	14,5	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	65	4,4	100,0
DIVERS	CPGE 1	4	0,3	0,7
	CLASSES MAN	26	1,8	4,8
	DCG	2	0,1	0,4
	DIVERS	7	0,5	1,3
	NON DETERMINE	501	33,7	92,8
Total divers		540	36,4	100,0
Total général		1 485	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	26	25	51
	L	2	23	25
	ES	24	63	87
Total baccalauréat général		52	111	163
TECHNOLOGIQUE	STI	173	13	186
	STT/STG	96	150	246
	STL	6	9	15
	SMS/ST2S		21	21
	TMD,ART,HOT	16	17	33
	BT			
Total baccalauréat technologique		291	210	501
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	87	11	98
	SERVICES	36	82	118
Total baccalauréat professionnel		123	93	216
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	45	20	65
DIVERS	CPGE 1	1	3	4
	CLASSES MAN	10	16	26
	DCG	1	1	2
	DIVERS	3	4	7
	NON DETERMINE	261	240	501
Total divers		276	264	540
Total général		787	698	1 485
%		53,0	47,0	

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2010

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE 2010

Public

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants cohorte 2010	Poids des diplômes	Taux de sortants par rapport au total entrants 2010
GENERAL	S	9	15,0	0,5
	L	8	24,2	0,4
	ES	18	17,1	0,9
Total baccalauréat général		35	17,7	1,8
TECHNOLOGIQUE	STI	20	9,7	1,0
	STT/STG	71	22,4	3,7
	STL	3	16,7	0,2
	SMS/ST2S	6	22,2	0,3
	TMD,ART,HOT	6	15,4	0,3
	BT			
Total baccalauréat technologique		106	17,5	5,5
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	39	28,5	2,0
	SERVICES	71	37,6	3,7
Total baccalauréat professionnel		110	33,7	5,7
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	38	36,9	2,0
DIVERS	CPGE 1	2	33,3	0,1
	CLASSES MAN	2	7,1	0,1
	DCG	0	0,0	0,0
	DIVERS	3	30,0	0,2
	NON DETERMINE	162	24,4	8,3
	Total divers		169	23,8
Total général		458	23,6	23,6
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	3	6	9
	L	2	6	8
	ES	10	8	18
Total baccalauréat général		15	20	35
TECHNOLOGIQUE	STI	19	1	20
	STT/STG	34	37	71
	STL	1	2	3
	SMS/ST2S	1	5	6
	TMD,ART,HOT	3	3	6
	BT			
Total baccalauréat technologique		58	48	106
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	39	0	39
	SERVICES	15	56	71
Total baccalauréat professionnel		54	56	110
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	18	20	38
DIVERS	CPGE 1	0	2	2
	CLASSES MAN	0	2	2
	DCG			
	DIVERS	0	3	3
	NON DETERMINE	84	78	162
	Total divers		84	85
Total général		229	229	458
%		50,0	50,0	

6.3 Description de la cohorte 2011 : STS public

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2011

Public Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Type de diplôme	Série	Effectifs 2011	Poids des diplômes	pois des séries dans le diplôme
GENERAL	S	71	3,4	35,9
	L	24	1,2	12,1
	ES	103	5,0	52,0
Total baccalauréat général		198	9,6	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	193	9,4	32,6
	STT/STG	322	15,6	54,4
	STL	24	1,2	4,1
	SMS/ST2S	14	0,7	2,4
	TMD,ART,HOT	39	1,9	6,6
	BT			
Total baccalauréat technologique		592	28,7	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	216	10,5	41,7
	SERVICES	302	14,6	58,3
Total baccalauréat professionnel		518	25,1	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	74	3,6	100,0
DIVERS	CPGE 1	2	0,1	0,3
	CLASSES MAN	38	1,8	5,6
	DCG	1	0,0	0,1
	DIVERS	8	0,4	1,2
	NON DETERMINE	631	30,6	92,8
Total divers		680	33,0	100,0
TOTAL GENERAL		2 062	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	33	38	71
	L	2	22	24
	ES	36	67	103
Total baccalauréat général		71	127	198
TECHNOLOGIQUE	STI	179	14	193
	STT/STG	136	186	322
	STL	15	9	24
	SMS/ST2S		14	14
	TMD,ART,HOT	25	14	39
	BT			
Total baccalauréat technologique		355	237	592
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	209	7	216
	SERVICES	91	211	302
Total baccalauréat professionnel		300	218	518
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	37	37	74
DIVERS	CPGE 1	2		2
	CLASSES MAN	17	21	38
	DCG		1	1
	DIVERS		8	8
	NON DETERMINE	286	345	631
Total divers		305	375	680
TOTAL GENERAL		1 068	994	2 062
%		51,8	48,2	

DESCRIPTION 2/3 COHORTE DE SUIVI 2011

Public Cohorte 2011 et ses entrants en 2012 en 2ème année

Type de diplôme	Série	Nombre d'étudiants cohorte 2011	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	64	4,0	39,3
	L	16	1,0	9,8
	ES	83	5,2	50,9
Total baccalauréat général		163	10,2	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	179	11,2	35,9
	STT/STG	257	16,0	51,6
	STL	19	1,2	3,8
	SMS/ST2S	12	0,7	2,4
	TMD,ART,HOT	31	1,9	6,2
	BT			
Total baccalauréat technologique		498	31,1	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	158	9,9	44,4
	SERVICES	198	12,4	55,6
Total baccalauréat professionnel		356	22,2	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	53	3,3	100,0
DIVERS	CPGE 1	1	0,1	0,2
	CLASSES MAN	36	2,2	6,8
	DCG	1	0,1	0,2
	DIVERS	6	0,4	1,1
	NON DETERMINE	489	30,5	91,7
Total divers		533	33,3	100,0
Total général		1 603	100,0	

Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	30	34	64
	L	1	15	16
	ES	28	55	83
Total baccalauréat général		59	104	163
TECHNOLOGIQUE	STI	166	13	179
	STT/STG	108	149	257
	STL	12	7	19
	SMS/ST2S		12	12
	TMD,ART,HOT	21	10	31
	BT			
Total baccalauréat technologique		307	191	498
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	151	7	158
	SERVICES	57	141	198
Total baccalauréat professionnel		208	148	356
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	24	29	53
DIVERS	CPGE 1	1		1
	CLASSES MAN	16	20	36
	DCG		1	1
	DIVERS		6	6
	NON DETERMINE	220	269	489
Total divers		237	296	533
Total général		835	768	1 603
%		52,1	47,9	

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2011

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE 2011

Public

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants cohorte 2011	Poids des diplômes	Taux de sortants par rapport au total entrants 2011
GENERAL	S	7	9,9	0,3
	L	8	33,3	0,4
	ES	20	19,4	1,0
Total baccalauréat général		35	17,7	1,7
TECHNOLOGIQUE	STI	14	7,3	0,7
	STT/STG	65	20,2	3,2
	STL	5	20,8	0,2
	SMS/ST2S	2	14,3	0,1
	TMD,ART,HOT	8	20,5	0,4
	BT			
Total baccalauréat technologique		94	15,9	4,6
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	58	26,9	2,8
	SERVICES	104	34,4	5,0
Total baccalauréat professionnel		162	31,3	7,9
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	21	28,4	1,0
DIVERS	CPGE 1	1	50,0	0,0
	CLASSES MAN	2	5,3	0,1
	DCG			
	DIVERS	2	25,0	0,1
	NON DETERMINE	142	22,5	6,9
Total divers		147	21,6	7,1
Total général		459	22,3	22,3
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	3	4	7
	L	1	7	8
	ES	8	12	20
Total baccalauréat général		12	23	35
TECHNOLOGIQUE	STI	13	1	14
	STT/STG	28	37	65
	STL	3	2	5
	SMS/ST2S	0	2	2
	TMD,ART,HOT	4	4	8
	BT			
Total baccalauréat technologique		48	46	94
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	58	0	58
	SERVICES	34	70	104
Total baccalauréat professionnel		92	70	162
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	13	8	21
DIVERS	CPGE 1	1	0	1
	CLASSES MAN	1	1	2
	DCG			
	DIVERS	0	2	2
	NON DETERMINE	66	76	142
Total divers		68	79	147
Total général		233	226	459
%		50,8	49,2	

7 Bilan des 3 cohortes de 2009 à 2011 : STS privé

BILAN 1/3 COHORTES 2009 A 2011

Privé

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Type de diplôme	Série	Ensemble d'étudiants des trois cohortes	Poids des diplômes	pois des séries dans le diplôme
GENERAL	S	59	3,2	27,1
	L	43	2,3	19,7
	ES	116	6,2	53,2
Total baccalauréat général		218	11,7	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	126	6,8	26,4
	STT/STG	323	17,4	67,6
	STL	8	0,4	1,7
	SMS/ST2S	20	1,1	4,2
	TMD,ART,HOT	1	0,1	0,2
	BT		0,0	0,0
Total baccalauréat technologique		478	25,7	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	95	5,1	27,3
	SERVICES	253	13,6	72,7
Total baccalauréat professionnel		348	18,7	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	117	6,3	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	38	2,0	5,5
	DCG	7	0,4	1,0
	DIVERS	6	0,3	0,9
	NON DETERMINE	645	34,7	92,7
Total divers		696	37,5	100,0
TOTAL GENERAL		1 857	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	25	34	59
	L	8	35	43
	ES	57	59	116
Total baccalauréat général		90	128	218
TECHNOLOGIQUE	STI	112	14	126
	STT/STG	159	164	323
	STL	2	6	8
	SMS/ST2S	1	19	20
	TMD,ART,HOT	1		1
	BT			
Total baccalauréat technologique		275	203	478
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	94	1	95
	SERVICES	94	159	253
Total baccalauréat professionnel		188	160	348
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	66	51	117
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	14	24	38
	DCG	1	6	7
	DIVERS	1	5	6
	NON DETERMINE	252	393	645
Total divers		268	428	696
TOTAL GENERAL		887	970	1 857
%		47,8	52,2	

BILAN 2/3 COHORTES 2009 A 2011

Privé Effectifs d'élèves entrants en 2ème année de BTS en 2 ans

Type de diplôme	Série	Ensemble d'étudiants des trois cohortes	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	52	3,8	28,4
	L	36	2,6	19,7
	ES	95	6,9	51,9
Total baccalauréat général		183	13,2	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	103	7,5	27,8
	STT/STG	244	17,7	65,8
	STL	7	0,5	1,9
	SMS/ST2S	16	1,2	4,3
	TMD,ART,HOT	1	0,1	0,3
	BT			
Total baccalauréat technologique		371	26,8	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	58	4,2	30,4
	SERVICES	133	9,6	69,6
Total baccalauréat professionnel		191	13,8	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	93	6,7	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	36	2,6	6,6
	DCG	6	0,4	1,1
	DIVERS	5	0,4	0,9
	NON DETERMINE	497	36,0	91,4
Total divers		544	39,4	100,0
Total général		1 382	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	21	31	52
	L	5	31	36
	ES	45	50	95
Total baccalauréat général		71	112	183
TECHNOLOGIQUE	STI	94	9	103
	STT/STG	106	138	244
	STL	1	6	7
	SMS/ST2S		16	16
	TMD,ART,HOT	1		1
	BT			
Total baccalauréat technologique		202	169	371
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	58		58
	SERVICES	37	96	133
Total baccalauréat professionnel		95	96	191
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	51	42	93
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	13	23	36
	DCG	1	5	6
	DIVERS	1	4	5
	NON DETERMINE	184	313	497
Total divers		199	345	544
Total général		618	764	1 382
%		44,7	55,3	

BILAN 3/3 COHORTES 2009 A 2011

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DES 3 COHORTES

Privé

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants des trois cohortes	Taux par rapport au type de diplôme	Taux de sortants par rapport au total des 3 cohortes
GENERAL	S	7	11,9	0,4
	L	7	16,3	0,4
	ES	21	18,1	1,1
Total baccalauréat général		35	16,1	1,9
TECHNOLOGIQUE	STI	23	18,3	1,2
	STT/STG	79	24,5	4,3
	STL	1	12,5	0,1
	SMS/ST2S	4	20,0	0,2
	TMD,ART,HOT			
	BT			
Total baccalauréat technologique		107	22,4	5,8
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	37	38,9	2,0
	SERVICES	120	47,4	6,5
Total baccalauréat professionnel		157	45,1	8,5
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	24	20,5	1,3
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	2	5,3	0,1
	DCG	1	14,3	0,1
	DIVERS	1	16,7	0,1
	NON DETERMINE	148	22,9	8,0
Total divers		152	21,8	8,2
Total général		475	25,6	25,6
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	4	3	7
	L	3	4	7
	ES	12	9	21
Total baccalauréat général		19	16	35
TECHNOLOGIQUE	STI	18	5	23
	STT/STG	53	26	79
	STL	1	0	1
	SMS/ST2S	1	3	4
	TMD,ART,HOT			
	BT			
Total baccalauréat technologique		73	34	107
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	36	1	37
	SERVICES	57	63	120
Total baccalauréat professionnel		93	64	157
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	15	9	24
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	1	1	2
	DCG	0	1	1
	DIVERS	0	1	1
	NON DETERMINE	68	80	148
Total divers		69	83	152
Total général		269	206	475
%		56,6	43,4	

7.1 Description de la cohorte 2009 : STS privé

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2009

Privé

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Type de diplôme	Série	Effectifs 2009	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	25	3,9	29,8
	L	12	1,9	14,3
	ES	47	7,3	56,0
Total baccalauréat général		84	13,1	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	48	7,5	30,2
	STT/STG	104	16,2	65,4
	STL	2	0,3	1,3
	SMS/ST2S	5	0,8	3,1
	TMD,ART,HOT			
	BT			
Total baccalauréat technologique		159	24,7	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	24	3,7	25,0
	SERVICES	72	11,2	75,0
Total baccalauréat professionnel		96	14,9	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	40	6,2	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	14	2,2	5,3
	DCG	3	0,5	1,1
	DIVERS			
	NON DETERMINE	247	38,4	93,6
Total divers		264	41,1	100,0
TOTAL GENERAL		643	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	10	15	25
	L	1	11	12
	ES	23	24	47
Total baccalauréat général		34	50	84
TECHNOLOGIQUE	STI	42	6	48
	STT/STG	47	57	104
	STL	2		2
	SMS/ST2S	1	4	5
	TMD,ART,HOT			
	BT			
Total baccalauréat technologique		92	67	159
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	24		24
	SERVICES	23	49	72
Total baccalauréat professionnel		47	49	96
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	22	18	40
DIVERS	CPGE 1			0
	CLASSES MAN	5	9	14
	DCG		3	3
	DIVERS			
	NON DETERMINE	100	147	247
Total divers		105	159	264
TOTAL GENERAL		300	343	643
%		46,7	53,3	

DESCRIPTION 2/3

COHORTE DE SUIVI 2009

Privé

Cohorte 2009 et ses entrants en 2010 en 2ème année

Type de diplôme	Série	Nombre d'étudiants cohorte 2009	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	23	4,8	31,1
	L	11	2,3	14,9
	ES	40	8,3	54,1
Total baccalauréat général		74	15,3	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	38	7,9	30,9
	STT/STG	81	16,8	65,9
	STL	1	0,2	0,8
	SMS/ST2S	3	0,6	2,4
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		123	25,5	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	13	2,7	24,5
	SERVICES	40	8,3	75,5
Total baccalauréat professionnel		53	11,0	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	29	6,0	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	14	2,9	6,9
	DCG	2	0,4	1,0
	DIVERS NON DETERMINE	188	38,9	92,2
Total divers		204	42,2	100,0
Total général		483	100,0	

Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	9	14	23
	L	1	10	11
	ES	19	21	40
Total baccalauréat général		29	45	74
TECHNOLOGIQUE	STI	34	4	38
	STT/STG	32	49	81
	STL	1		1
	SMS/ST2S		3	3
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		67	56	123
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	13		13
	SERVICES	9	31	40
Total baccalauréat professionnel		22	31	53
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	15	14	29
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	5	9	14
	DCG		2	2
	DIVERS NON DETERMINE	69	119	188
Total divers		74	130	204
Total général		207	276	483
%		42,9	57,1	

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2009

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE 2009

Privé

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants cohorte 2009	Taux par rapport au type de diplôme	Taux de sortants par rapport au total entrants 2009
GENERAL	S	2	8,0	0,3
	L	1	8,3	0,2
	ES	7	14,9	1,1
Total baccalauréat général		10	11,9	1,6
TECHNOLOGIQUE	STI	10	20,8	1,6
	STT/STG	23	22,1	3,6
	STL	1	50,0	0,2
	SMS/ST2S	2	40,0	0,3
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		36	22,6	5,6
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	11	45,8	1,7
	SERVICES	32	44,4	5,0
Total baccalauréat professionnel		43	44,8	6,7
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	11	27,5	1,7
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN			
	DCG	1	33,3	0,2
	DIVERS			
	NON DETERMINE	59	23,9	9,2
Total divers		60	22,7	9,3
Total général		160	24,9	24,9
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	1	1	2
	L		1	1
	ES	4	3	7
Total baccalauréat général		5	5	10
TECHNOLOGIQUE	STI	8	2	10
	STT/STG	15	8	23
	STL	1	0	1
	SMS/ST2S	1	1	2
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		25	11	36
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	11	0	11
	SERVICES	14	18	32
Total baccalauréat professionnel		25	18	43
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	7	4	11
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN			
	DCG	0	1	1
	DIVERS			
	NON DETERMINE	31	28	59
Total divers		31	29	60
Total général		93	67	160
%		58,1	41,9	

7.2 Description de la cohorte 2010 : STS privé

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2010

Privé

Effectifs d'élèves inscrits en 1^{ère} année de BTS en 2 ans

Type de diplôme	Série	Effectifs 2010	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	17	2,9	27,4
	L	9	1,5	14,5
	ES	36	6,2	58,1
Total baccalauréat général		62	10,7	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	48	8,3	25,7
	STT/STG	129	22,2	69,0
	STL	4	0,7	2,1
	SMS/ST2S	5	0,9	2,7
	TMD,ART,HOT	1	0,2	
	BT			
Total baccalauréat technologique		187	32,2	99,5
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	24	4,1	27,6
	SERVICES	63	10,8	72,4
Total baccalauréat professionnel		87	15,0	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	42	7,2	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	6	1,0	3,0
	DCG	3	0,5	1,5
	DIVERS	2	0,3	1,0
	NON DETERMINE	192	33,0	94,6
Total divers		203	34,9	100,0
TOTAL GENERAL		581	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	8	9	17
	L	4	5	9
	ES	20	16	36
Total baccalauréat général		32	30	62
TECHNOLOGIQUE	STI	41	7	48
	STT/STG	65	64	129
	STL		4	4
	SMS/ST2S		5	5
	TMD,ART,HOT	1		1
	BT			
Total baccalauréat technologique		107	80	187
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	23	1	24
	SERVICES	28	35	63
Total baccalauréat professionnel		51	36	87
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	25	17	42
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	2	4	6
	DCG	1	2	3
	DIVERS	1	1	2
	NON DETERMINE	84	108	192
Total divers		88	115	203
TOTAL GENERAL		303	278	581
%		52,2	47,8	

DESCRIPTION 2/3 COHORTE DE SUIVI 2010

Privé

Cohorte 2010 et ses entrants en 2011 en 2ème année

Type de diplôme	Série	Nombre d'étudiants cohorte 2010	Poids des diplômes	pois des séries dans le diplôme
GENERAL	S	16	3,7	32,0
	L	5	1,2	10,0
	ES	29	6,7	58,0
Total baccalauréat général		50	11,6	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	37	8,6	26,4
	STT/STG	95	22,0	67,9
	STL	4	0,9	2,9
	SMS/ST2S	3	0,7	2,1
	TMD,ART,HOT	1	0,2	0,7
	BT			
Total baccalauréat technologique		140	32,4	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	16	3,7	36,4
	SERVICES	28	6,5	63,6
Total baccalauréat professionnel		44	10,2	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	34	7,9	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	4	0,9	2,4
	DCG	3	0,7	1,8
	DIVERS	2	0,5	1,2
	NON DETERMINE	155	35,9	94,5
Total divers		164	38,0	100,0
Total général		432	100,0	

Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	7	9	16
	L	1	4	5
	ES	16	13	29
Total baccalauréat général		24	26	50
TECHNOLOGIQUE	STI	33	4	37
	STT/STG	40	55	95
	STL		4	4
	SMS/ST2S		3	3
	TMD,ART,HOT	1		1
	BT			
Total baccalauréat technologique		74	66	140
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	16		16
	SERVICES	10	18	28
Total baccalauréat professionnel		26	18	44
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	21	13	34
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	1	3	4
	DCG	1	2	3
	DIVERS	1	1	2
	NON DETERMINE	70	85	155
Total divers		73	91	164
Total général		218	214	432
%		50,5	49,5	

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2010

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE 2010

Privé

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants cohorte 2010	Poids des diplômes	Taux de sortants par rapport au total entrants 2010
GENERAL	S	1	5,9	0,2
	L	4	44,4	0,7
	ES	7	19,4	1,2
Total baccalauréat général		12	19,4	2,1
TECHNOLOGIQUE	STI	11	22,9	1,9
	STT/STG	34	26,4	5,9
	STL			
	SMS/ST2S	2	40,0	0,3
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		47	25,1	8,1
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	8	33,3	1,4
	SERVICES	35	55,6	6,0
Total baccalauréat professionnel		43	49,4	7,4
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	8	19,0	1,4
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	2	33,3	0,3
	DCG			
	DIVERS NON DETERMINE	37	19,3	6,4
Total divers		39	19,2	6,7
Total général		149	25,6	25,6
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	1	0	1
	L	3	1	4
	ES	4	3	7
Total baccalauréat général		8	4	12
TECHNOLOGIQUE	STI	8	3	11
	STT/STG	25	9	34
	STL			
	SMS/ST2S	0	2	2
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		33	14	47
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	7	1	8
	SERVICES	18	17	35
Total baccalauréat professionnel		25	18	43
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	4	4	8
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	1	1	2
	DCG			
	DIVERS NON DETERMINE	14	23	37
Total divers		15	24	39
Total général		85	64	149
%		57,0	43,0	

7.3 Description de la cohorte 2011 : STS privé

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2011

Privé

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Type de diplôme	Série	Effectifs 2011	Poids des diplômes	pois des séries dans le diplôme
GENERAL	S	17	2,7	23,6
	L	22	3,5	30,6
	ES	33	5,2	45,8
Total baccalauréat général		72	11,4	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	30	4,7	22,7
	STT/STG	90	14,2	68,2
	STL	2	0,3	1,5
	SMS/ST2S	10	1,6	7,6
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		132	20,9	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	47	7,4	28,5
	SERVICES	118	18,6	71,5
Total baccalauréat professionnel		165	26,1	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	35	5,5	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	18	2,8	7,9
	DCG	1	0,2	0,4
	DIVERS	4	0,6	1,7
NON DETERMINE		206	32,5	90,0
Total divers		229	36,2	100,0
TOTAL GENERAL		633	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	7	10	17
	L	3	19	22
	ES	14	19	33
Total baccalauréat général		24	48	72
TECHNOLOGIQUE	STI	29	1	30
	STT/STG	47	43	90
	STL		2	2
	SMS/ST2S		10	10
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		76	56	132
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	47		47
	SERVICES	43	75	118
Total baccalauréat professionnel		90	75	165
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	19	16	35
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	7	11	18
	DCG		1	1
	DIVERS		4	4
NON DETERMINE		68	138	206
Total divers		75	154	229
TOTAL GENERAL		284	349	633
%		44,9	55,1	

DESCRIPTION 2/3 COHORTE DE SUIVI 2011

Privé

Cohorte 2011 et ses entrants en 2012 en 2ème année

Type de diplôme	Série	Nombre d'étudiants cohorte 2011	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	13	2,8	22,0
	L	20	4,3	33,9
	ES	26	5,6	44,1
Total baccalauréat général		59	12,6	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	28	6,0	25,9
	STT/STG	68	14,6	63,0
	STL	2	0,4	1,9
	SMS/ST2S	10	2,1	9,3
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		108	23,1	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	29	6,2	30,9
	SERVICES	65	13,9	69,1
Total baccalauréat professionnel		94	20,1	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	30	6,4	100,0
DIVERS	CPGE 1		0,0	0,0
	CLASSES MAN	18	3,9	10,2
	DCG	1	0,2	0,6
	DIVERS	3	0,6	1,7
	NON DETERMINE	154	33,0	87,5
Total divers		176	37,7	100,0
Total général		467	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	5	8	13
	L	3	17	20
	ES	10	16	26
Total baccalauréat général		18	41	59
TECHNOLOGIQUE	STI	27	1	28
	STT/STG	34	34	68
	STL		2	2
	SMS/ST2S		10	10
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		61	47	108
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	29		29
	SERVICES	18	47	65
Total baccalauréat professionnel		47	47	94
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	15	15	30
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	7	11	18
	DCG		1	1
	DIVERS		3	3
	NON DETERMINE	45	109	154
Total divers		52	124	176
Total général		193	274	467
%		41,3	58,7	

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2011

Privé LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE 2011

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants cohorte 2011	Poids des diplômes	Taux de sortants par rapport au total entrants 2011
GENERAL	S	4	23,5	0,6
	L	2	9,1	0,3
	ES	7	21,2	1,1
Total baccalauréat général		13	18,1	2,1
TECHNOLOGIQUE	STI	2	6,7	0,3
	STT/STG	22	24,4	3,5
	STL			
	SMS/ST2S			
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		24	18,2	3,8
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	18	38,3	2,8
	SERVICES	53	44,9	8,4
Total baccalauréat professionnel		71	43,0	11,2
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	5	14,3	0,8
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN			
	DCG			
	DIVERS	1	25,0	0,2
	NON DETERMINE	52	25,2	8,2
Total divers		53	23,1	8,4
Total général		166	26,2	26,2
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	2	2	4
	L	0	2	2
	ES	4	3	7
Total baccalauréat général		6	7	13
TECHNOLOGIQUE	STI	2	0	2
	STT/STG	13	9	22
	STL			
	SMS/ST2S			
	TMD,ART,HOT BT			
Total baccalauréat technologique		15	9	24
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	18	0	18
	SERVICES	25	28	53
Total baccalauréat professionnel		43	28	71
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	4	1	5
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN			
	DCG			
	DIVERS	0	1	1
	NON DETERMINE	23	29	52
Total divers		23	30	53
Total général		91	75	166
%		54,8	45,2	

8 ANNEXE A : bilan des 3 cohortes de 2002 à 2004 : STS public+privé

BILAN 1/3 COHORTES 2002 A 2004

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Ensemble d'étudiants des trois cohortes	Poids des diplômes	pois des séries dans le diplôme
GENERAL	S	206	2,9	24,0
	L	185	2,6	21,6
	ES	467	6,7	54,4
Total bac général		858	12,2	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	989	14,1	32,8
	STT	1 744	24,8	57,8
	STL	52	0,7	1,7
	SMS	75	1,1	2,5
	HOT	130	1,9	4,3
	BT	29	0,4	1,0
Total bac technologique		3 019	43,0	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	230	3,3	31,1
	SERVICES	509	7,3	68,9
Total bac professionnel		739	10,5	100,0
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS	370	5,3	100,0
DIVERS	CPGE 1	3	0,0	0,1
	CLASSES MAN	99	1,4	4,9
	DIVERS	27	0,4	1,3
	NON DETERMINE	1 905	27,1	93,7
Total divers		2 034	29,0	100,0
TOTAL GENERAL		7 020	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	113	93	206
	L	22	163	185
	ES	144	323	467
Total bac général		279	579	858
TECHNOLOGIQUE	STI	948	41	989
	STT	578	1 166	1 744
	STL	23	29	52
	SMS	1	74	75
	HOT	70	60	130
	BT	23	6	29
Total bac technologique		1 643	1 376	3 019
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	223	7	230
	SERVICES	136	373	509
Total bac professionnel		359	380	739
REDOUBLANTS		202	168	370
DIVERS	CPGE 1	1	2	3
	CLASSES MAN	36	63	99
	DIVERS	10	17	27
	NON DETERMINE	820	1 085	1 905
Total divers		867	1 167	2 034
TOTAL GENERAL		3 350	3 670	7 020

BILAN 2/3 COHORTES 2002 A 2004

Effectifs d'élèves entrants en 2ème année de BTS en 2 ans

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Ensemble d'étudiants des trois cohortes	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	183	3,4	25,2
	L	155	2,8	21,3
	ES	389	7,1	53,5
Total bac général		727	13,3	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	841	15,4	35,1
	STT	1 316	24,1	55,0
	STL	43	0,8	1,8
	SMS	59	1,1	2,5
	HOT	113	2,1	4,7
	BT	21	0,4	0,9
Total bac technologique		2 393	43,9	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	142	2,6	29,5
	SERVICES	339	6,2	70,5
Total bac professionnel		481	8,8	100,0
REDOUBLANTS		295	5,4	100,0
DIVERS	CPGE 1	3	0,1	0,2
	CLASSE MAN	92	1,7	5,9
	DIVERS	20	0,4	1,3
	NON DETERMINE	1 444	26,5	92,6
Total divers		1 559	28,6	100,0
TOTAL GENERAL		5 455	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	97	86	183
	L	17	138	155
	ES	102	287	389
Total bac général		216	511	727
TECHNOLOGIQUE	STI	806	35	841
	STT	421	895	1 316
	STL	17	26	43
	SMS	59	59	59
	HOT	59	54	113
	BT	17	4	21
Total bac technologique		1 320	1 073	2 393
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	139	3	142
	SERVICES	87	252	339
Total bac professionnel		226	255	481
REDOUBLANTS		159	136	295
DIVERS	CPGE 1	1	2	3
	CLASSE MAN	33	59	92
	DIVERS	7	13	20
	NON DETERMINE	599	845	1 444
Total divers		640	919	1 559
TOTAL GENERAL		2 561	2 894	5 455

BILAN 3/3

COHORTES 2002 A 2004

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DES 3 COHORTES

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Nombre de sortants*	Taux par rapport au type de diplôme	Taux de sortants* par rapport au total inscrit en 1ère année des 3 cohortes
GENERAL	S	23	11,2	0,3
	L	30	16,2	0,4
	ES	78	16,7	1,1
Total baccalauréat général		131	15,3	1,9
TECHNOLOGIQUE	STI	148	15,0	2,1
	STT	428	24,5	6,1
	STL	9	17,3	0,1
	SMS	16	21,3	0,2
	HOT	17	13,1	0,2
	BT	8	27,6	0,1
Total baccalauréat technologique		626	20,7	8,9
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	88	38,3	1,3
	SERVICES	170	33,4	2,4
Total baccalauréat professionnel		258	34,9	3,7
REDOUBLANTS	REDOUBLANTS BTS	75	20,3	1,1
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	7	7,1	0,1
	DIVERS	7	25,9	0,1
	NON DETERMINE	461	24,2	6,6
Total divers		475	23,4	6,8
TOTAL GENERAL		1 565	22,3	22,3
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	16	7	23
	L	5	25	30
	ES	42	36	78
Total baccalauréat général		63	68	131
TECHNOLOGIQUE	STI	142	6	148
	STT/STG	157	271	428
	STL	6	3	9
	SMS/ST2S	1	15	16
	TMD,ART,HOT	11	6	17
	BT	6	2	8
Total baccalauréat technologique		323	303	626
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	84	4	88
	SERVICES	49	121	170
Total baccalauréat professionnel		133	125	258
REDOUBLANTS		43	32	75
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSES MAN	3	4	7
	DIVERS	3	4	7
	NON DETERMINE	221	240	461
Total divers		227	248	475
TOTAL GENERAL		789	776	1 565
%		50,4	49,6	

(*) Sortants du parcours

8.1 Description de la cohorte 2002 : STS public+privé

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2002

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Effectifs 2002-03	Poids des diplômes	pois des séries dans le diplôme
GENERAL	S	82	3,5	25,3
	L	62	2,6	19,1
	ES	180	7,7	55,6
Total bac général		324	13,8	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	331	14,1	31,9
	STT	601	25,6	58,0
	STL	19	0,8	1,8
	SMS	21	0,9	2,0
	HOT	52	2,2	5,0
	BT	13	0,6	1,3
Total bac technologique		1 037	44,2	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	74	3,2	31,9
	SERVICES	158	6,7	68,1
Total bac professionnel		232	9,9	100,0
REDOUBLANTS		95	4,0	100,0
DIVERS	CPGE 1	1	0,0	0,2
	CLASSE MAN	36	1,5	5,5
	DIVERS	9	0,4	1,4
	NON DETERMINE	613	26,1	93,0
Total divers		659	28,1	100,0
TOTAL GENERAL		2 347	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	47	35	82
	L	9	53	62
	ES	49	131	180
Total bac général		105	219	324
TECHNOLOGIQUE	STI	317	14	331
	STT	180	421	601
	STL	6	13	19
	SMS		21	21
	HOT	22	30	52
	BT	11	2	13
Total bac technologique		536	501	1 037
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	72	2	74
	SERVICES	43	115	158
Total bac professionnel		115	117	232
REDOUBLANTS		56	39	95
DIVERS	CPGE 1		1	1
	CLASSE MAN	14	22	36
	DIVERS	4	5	9
	NON DETERMINE	265	348	613
Total divers		283	376	659
TOTAL GENERAL		1 095	1 252	2 347

DESCRIPTION 2/3 COHORTE DE SUIVI 2002

Public+Privé

Effectifs d'élèves entrants en 2ème année de BTS en 2 ans

Type de diplôme	Série	Ensemble d'étudiants cohorte 2002-03	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	77	4,2	26,5
	L	53	2,9	18,2
	ES	161	8,9	55,3
Total bac général		291	16,0	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	286	15,7	35,3
	STT	440	24,2	54,3
	STL	14	0,8	1,7
	SMS	17	0,9	2,1
	HOT	44	2,4	5,4
	BT	9	0,5	1,1
Total bac technologique		810	44,6	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	49	2,7	31,8
	SERVICES	105	5,8	68,2
Total bac professionnel		154	8,5	100,0
REDOUBLANTS		74	4,1	100,0
DIVERS	CPGE 1	1	0,1	0,2
	CLASSE MAN	35	1,9	7,2
	DIVERS	7	0,4	1,4
	NON DETERMINE	446	24,5	91,2
Total divers		489	26,9	100,0
TOTAL GENERAL		1 818	100,0	100,0
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	45	32	77
	L	7	46	53
	ES	39	122	161
Total bac général		91	200	291
TECHNOLOGIQUE	STI	274	12	286
	STT	131	309	440
	STL	4	10	14
	SMS		17	17
	HOT	17	27	44
	BT	8	1	9
Total bac technologique		434	376	810
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	47	2	49
	SERVICES	28	77	105
Total bac professionnel		75	79	154
REDOUBLANTS		43	31	74
DIVERS	CPGE 1		1	1
	CLASSE MAN	13	22	35
	DIVERS	3	4	7
	NON DETERMINE	189	257	446
Total divers		205	284	489
TOTAL GENERAL		848	970	1 818
%		46,6	53,4	

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2002

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE 2002

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Eleves sortants* du parcours cohorte 2002-03	Poids des diplomes par rapports 1ère année (2002-03)	Taux de sortants* par rapport au total inscrit en 1ère année cohorte 2002-03
GENERAL	S	5	6,1	0,2
	L	9	14,5	0,4
	ES	19	10,6	0,8
Total bac général		33	10,2	1,4
TECHNOLOGIQUE	STI	45	13,6	1,9
	STT	161	26,8	6,9
	STL	5	26,3	0,2
	SMS	4	19,0	0,2
	HOT	8	15,4	0,3
	BT	4	30,8	0,2
Total bac technologique		227	21,9	9,7
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	25	33,8	1,1
	SERVICES	53	33,5	2,3
Total bac professionnel		78	33,6	3,3
REDOUBLANTS		21	22,1	0,9
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSE MAN	1	2,8	0,0
	DIVERS	2	22,2	0,1
	NON DETERMINE	167	27,2	7,1
Total divers		170	25,8	7,2
TOTAL GENERAL		529	22,5	22,5
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	2	3	5
	L	2	7	9
	ES	10	9	19
Total bac général		14	19	33
TECHNOLOGIQUE	STI	43	2	45
	STT	49	112	161
	STL	2	3	5
	SMS	0	4	4
	HOT	5	3	8
	BT	3	1	4
Total bac technologique		102	125	227
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	25	0	25
	SERVICES	15	38	53
Total bac professionnel		40	38	78
REDOUBLANTS		13	8	21
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSE MAN	1	0	1
	DIVERS	1	1	2
	NON DETERMINE	76	91	167
Total divers		78	92	170
TOTAL GENERAL		247	282	529
%		46,7	53,3	

(*) Sortants du parcours

8.2 Description de la cohorte 2003 : STS public+privé

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2003

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Effectifs 2003-04	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	65	2,7	22,5
	L	60	2,5	20,8
	ES	164	6,9	56,7
Total bac général		289	12,1	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	343	14,3	32,5
	STT	632	26,4	59,8
	STL	14	0,6	1,3
	SMS	29	1,2	2,7
	HOT	38	1,6	3,6
	BT	11	0,5	1,0
Total bac technologique		1 056	44,2	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	73	3,1	30,8
	SERVICES	164	6,9	69,2
Total bac professionnel		237	9,9	100,0
REDOUBLANTS		132	5,5	100,0
DIVERS	CPGE 1	36	1,5	5,4
	CLASSE MAN	7	0,3	1,1
	DIVERS	623	26,1	93,5
Total divers		666	27,9	100,0
TOTAL GENERAL		2 391	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	36	29	65
	L	4	56	60
	ES	63	101	164
Total bac général		103	186	289
TECHNOLOGIQUE	STI	333	10	343
	STT	209	423	632
	STL	5	9	14
	SMS	1	28	29
	HOT	28	10	38
	BT	8	3	11
Total bac technologique		584	483	1 067
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	70	3	73
	SERVICES	49	115	164
Total bac professionnel		119	118	237
REDOUBLANTS		61	71	132
DIVERS	CPGE 1	12	24	36
	CLASSE MAN	1	6	7
	DIVERS	271	352	623
Total divers		284	382	666
TOTAL GENERAL		1 151	1 240	2 391

DESCRIPTION 2/3 COHORTE DE SUIVI 2003

Effectifs d'élèves entrants en 2ème année de BTS en 2 ans

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Ensemble d'étudiants cohorte 2003-04	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	60	3,3	24,8
	L	50	2,7	20,7
	ES	132	7,2	54,5
Total bac général		242	13,2	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	286	15,6	34,5
	STT	469	25,6	56,6
	STL	13	0,7	1,6
	SMS	23	1,3	2,8
	HOT	31	1,7	3,7
	BT	7	0,4	0,8
Total bac technologique		829	45,2	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	44	2,4	29,7
	SERVICES	104	5,7	70,3
Total bac professionnel		148	8,1	100,0
REDOUBLANTS		106	5,8	100,0
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSE MAN	31	1,7	6,1
	DIVERS	5	0,3	1,0
	NON DETERMINE	472	25,8	92,9
Total divers		508	27,7	100,0
TOTAL GENERAL		1 833	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	31	29	60
	L	3	47	50
	ES	42	90	132
Total bac général		76	166	242
TECHNOLOGIQUE	STI	278	8	286
	STT	145	324	469
	STL	4	9	13
	SMS		23	23
	HOT	23	8	31
	BT	5	2	7
Total bac technologique		455	374	829
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	44		44
	SERVICES	24	80	104
Total bac professionnel		68	80	148
REDOUBLANTS		50	56	106
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSE MAN	10	21	31
	DIVERS	0	5	5
	NON DETERMINE	196	276	472
Total divers		206	302	508
TOTAL GENERAL		855	978	1 833

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2003

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Eleves sortants* du parcours cohorte 2003-04	Poids des diplomes par rapports 1ère année (2003-04)	Taux de sortants* par rapport au total inscrit en 1ère année cohorte 2003-04
GENERAL	S	5	7,7	0,2
	L	10	16,7	0,4
	ES	32	19,5	1,3
Total bac général		47	16,3	2,0
TECHNOLOGIQUE	STI	57	16,6	2,4
	STT	163	25,8	6,8
	STL	1	7,1	0,0
	SMS	6	20,7	0,3
	HOT	7	18,4	0,3
	BT	4	36,4	0,2
Total bac technologique		227	21,5	9,5
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	29	39,7	1,2
	SERVICES	60	36,6	2,5
Total bac professionnel		89	37,6	3,7
REDOUBLANTS		26	19,7	1,1
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSE MAN	5	13,9	0,2
	DIVERS	2	28,6	0,1
	NON DETERMINE	151	24,2	6,3
Total Divers		158	23,7	6,6
TOTAL GENERAL		558	23,3	23,3
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	5	0	5
	L	1	9	10
	ES	21	11	32
Total bac général		27	20	47
TECHNOLOGIQUE	STI	55	2	57
	STT	64	99	163
	STL	1	0	1
	SMS	1	5	6
	HOT	5	2	7
	BT	3	1	4
Total bac technologique		129	109	238
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	26	3	29
	SERVICES	25	35	60
Total bac professionnel		51	38	89
REDOUBLANTS		11	15	26
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSE MAN	2	3	5
	DIVERS	1	1	2
	NON DETERMINE	75	76	151
Total divers		78	80	158
TOTAL GENERAL		296	262	558
%		53,0	47,0	

(*) Sortants du parcours

8.3 Description de la cohorte 2004 : STS public+privé

DESCRIPTION 1/3 COHORTE DE SUIVI 2004

Effectifs d'élèves inscrits en 1ère année de BTS en 2 ans

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Effectifs 2004-05	Poids des diplômes	pois des séries dans le diplôme
GENERAL	S	59	2,6	24,1
	L	63	2,8	25,7
	ES	123	5,4	50,2
Total bac général		245	10,7	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	315	13,8	34,4
	STT	511	22,4	55,8
	STL	19	0,8	2,1
	SMS	25	1,1	2,7
	HOT	40	1,8	4,4
	BT	5	0,2	0,5
Total bac technologique		915	40,1	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	83	3,6	30,7
	SERVICES	187	8,2	69,3
Total bac professionnel		270	11,8	100,0
REDOUBLANTS		143	6,3	100,0
DIVERS	CPGE 1	2	0,1	0,3
	CLASSE MAN	27	1,2	3,8
	DIVERS	11	0,5	1,6
	NON DETERMINE	669	29,3	94,4
Total divers		709	31,1	100,0
TOTAL GENERAL		2 282	100,0	100,0
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	30	29	59
	L	9	54	63
	ES	32	91	123
Total bac général		71	174	245
TECHNOLOGIQUE	STI	298	17	315
	STT	189	322	511
	STL	12	7	19
	SMS		25	25
	HOT	20	20	40
	BT	4	1	5
Total bac technologique		523	392	915
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	81	2	83
	SERVICES	44	143	187
Total bac professionnel		125	145	270
REDOUBLANTS		85	58	143
DIVERS	CPGE 1	1	1	2
	CLASSE MAN	10	17	27
	DIVERS	5	6	11
	NON DETERMINE	284	385	669
Total divers		300	409	709
TOTAL GENERAL		1 104	1 178	2 282

DESCRIPTION 2/3 COHORTE DE SUIVI 2004

Effectifs d'élèves entrants en 2ème année de BTS en 2 ans
Public+Privé

Type de diplôme	Série	Ensemble d'étudiants cohorte 2004-05	Poids des diplômes	poids des séries dans le diplôme
GENERAL	S	46	2,5	23,7
	L	52	2,9	26,8
	ES	96	5,3	49,5
Total bac général		194	10,8	100,0
TECHNOLOGIQUE	STI	269	14,9	35,7
	STT	407	22,6	54,0
	STL	16	0,9	2,1
	SMS	19	1,1	2,5
	HOT	38	2,1	5,0
	BT	5	0,3	0,7
Total bac technologique		754	41,8	100,0
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	49	2,7	27,4
	SERVICES	130	7,2	72,6
Total bac professionnel		179	9,9	100,0
REDOUBLANTS		115	6,4	100,0
DIVERS	CPGE 1	2	0,1	0,4
	CLASSE MAN	26	1,4	4,6
	DIVERS	8	0,4	1,4
	NON DETERMINE	526	29,2	93,6
Total divers		562	31,2	100,0
TOTAL GENERAL		1 804	100,0	
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	21	25	46
	L	7	45	52
	ES	21	75	96
Total bac général		49	145	194
TECHNOLOGIQUE	STI	254	15	269
	STT	145	262	407
	STL	9	7	16
	SMS		19	19
	HOT	19	19	38
	BT	4	1	5
Total bac technologique		431	323	754
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	48	1	49
	SERVICES	35	95	130
Total bac professionnel		83	96	179
REDOUBLANTS		66	49	115
DIVERS	CPGE 1	1	1	2
	CLASSE MAN	10	16	26
	DIVERS	4	4	8
	NON DETERMINE	214	312	526
Total divers		229	333	562
TOTAL GENERAL		858	946	1 804

DESCRIPTION 3/3 COHORTE DE SUIVI 2004

LES ELEVES SORTANTS DU PARCOURS DE LA COHORTE

Public+Privé

Type de diplôme	Série	Eleves sortants* du parcours cohorte 2004-05	Poids des diplomes par rapports 1ère année (2004-05)	Taux de sortants* par rapport au total inscrit en 1ère année cohorte 2004-05
GENERAL	S	13	22,0	0,6
	L	11	17,5	0,5
	ES	27	22,0	1,2
Total bac général		51	20,8	2,2
TECHNOLOGIQUE	STI	46	14,6	2,0
	STT	104	20,4	4,6
	STL	3	15,8	0,1
	SMS	6	24,0	0,3
	HOT	2	5,0	0,1
	BT			
Total bac technologique		161	17,6	7,1
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	34	41,0	1,5
	SERVICES	57	30,5	2,5
Total bac professionnel		91	33,7	4,0
REDOUBLANTS		28	19,6	1,2
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSE MAN	1	3,7	0,0
	DIVERS	3	27,3	0,1
	NON DETERMINE	143	21,4	6,3
Total divers		147	20,7	6,4
TOTAL GENERAL		478	20,9	20,9
Type de diplôme	Série	Garçons	Filles	Total
GENERAL	S	9	4	13
	L	2	9	11
	ES	11	16	27
Total bac général		22	29	51
TECHNOLOGIQUE	STI	44	2	46
	STT	44	60	104
	STL	3	0	3
	SMS	0	6	6
	HOT	1	1	2
	BT			
Total bac technologique		92	69	161
PROFESSIONNEL	PRODUCTION	33	1	34
	SERVICES	9	48	57
Total bac professionnel		42	49	91
REDOUBLANTS		19	9	28
DIVERS	CPGE 1			
	CLASSE MAN	0	1	1
	DIVERS	1	2	3
	NON DETERMINE	70	73	143
Total divers		71	76	147
TOTAL GENERAL		246	232	478
%		51,5	48,5	

(*) Sortants du parcours

9 ANNEXE B : tableaux des cohortes IUT

9.1 Cohorte 2010

1/2 Cohortes d'étudiants d'IUT : rentrées universitaires 2010

SECONDAIRE+TERTIAIRE

Filière	Type de baccalauréat	Séries	Etudiants inscrits en première Année IUT année 2010	Nbre d'étudiants admis 2ème année IUT année 2011	Nbre d'étudiants sortants du parcours	Taux de passage en 2ème année en %	Taux de sortants du parcours en %	
IUT	Bac général	ES	238	200	38	84,0	16,0	
		L	28	21	7	75,0	25,0	
		S	739	593	146	80,2	19,8	
	Total baccalauréat général			1 005	814	191	81,0	19,0
	Bac technologique		HOT	1	1	0	100,0	0,0
			STG	100	69	31	69,0	31,0
			STI	119	74	45	62,2	37,8
			STT	2	1	1	50,0	50,0
			ST2S	2	1	1	50,0	50,0
		STL	41	31	10	75,6	24,4	
	Total baccalauréat technologique			265	145	88	54,7	33,2
	Bac professionnel		Production	4	3	1	75,0	25,0
			Services	45	22	23	48,9	51,1
Total baccalauréat professionnel			49	25	24	51,0	49,0	
D'autres baccalauréats bac agricole	Autres Agricole		228	104	124	45,6	54,4	
			1	1	0	100,0	0,0	
Total divers baccalauréats			229	105	124	45,9	54,1	
TOTAL IUT			1 548	1 088	427	70,3	27,6	

2/2

Cohortes d'étudiants d'IUT : rentrées universitaires 2010

Filière	Type de baccalauréat	Séries	Etudiants inscrits en première Année IUT année 2010 (1)	Nbre d'étudiants admis 2ème année IUT année 2011 (2)	Nbre d'étudiants sortants du parcours (3)	Taux de passage en 2ème année	Taux de sortants du parcours	
IUT SECONDAIRE	Bac général	ES	1	1	0	100,0	0,0	
		L	4	3	1	75,0	25,0	
		S	446	367	79	82,3	17,7	
	Total baccalauréat général			451	371	80	82,3	17,7
	Bac technologique	ST2S	2	1	1	50,0	50,0	
		STI	82	52	30	63,4	36,6	
		STL	41	31	10	75,6	24,4	
	Total baccalauréat technologique			125	84	41	67,2	32,8
	bac professionnel	Production	1	1	0	100,0	0,0	
	D'autres baccalauréats	Autres	72	43	29	59,7	40,3	
		agricole	1	1	0	100,0	0,0	
	Total divers baccalauréats			73	44	29	60,3	39,7
	TOTAL IUT SECONDAIRE			650	500	150	76,9	23,1
IUT TERTIAIRE	Bac général	ES	237	199	38	84,0	16,0	
		L	24	18	6	75,0	25,0	
		S	293	226	67	77,1	22,9	
	Total baccalauréat général			554	443	111	80,0	20,0
	Bac technologique	HOT	1	1	0	100,0	0,0	
		STG	100	69	31	69,0	31,0	
		STI	37	22	15	59,5	40,5	
		STT	2	1	1	50,0	50,0	
	Total baccalauréat technologique			140	93	47	66,4	33,6
	Bac professionnel	Production	3	2	1	66,7	33,3	
		Services	45	22	23	48,9	51,1	
	Total baccalauréat professionnel			48	24	24	50,0	50,0
	D'autres baccalauréats	Autres	156	61	95	39,1	60,9	
TOTAL IUT TERTIAIRE			898	621	277	69,2	30,8	
TOTAL GENERAL IUT			1 548	1 121	427	72,4	27,6	

9.2 Cohorte 2011

1/2

Cohortes d'étudiants d'IUT : rentrées universitaires 2011

SECONDAIRE+TERTIAIRE

Filière	Type de baccalauréat	Séries	Etudiants inscrits en première Année IUT année 2011	Nbre d'étudiants admis 2ème année IUT année 2012	Nbre d'étudiants sortants du parcours	Taux de passage en 2ème année en %	Taux de sortants du parcours en %	
IUT	Bac général	ES	243	193	50	79,4	20,6	
		L	421	334	87	79,3	20,7	
		S	286	213	73	74,5	25,5	
	Total baccalauréat général			950	740	210	77,9	22,1
	Bac technologique	HOT STG STI STT ST2S STL		114	85	29	74,6	25,4
				149	94	55	63,1	36,9
				3	2	1	66,7	33,3
				2	1	1	50,0	50,0
				35	28	7	80,0	20,0
			Total baccalauréat technologique			303	210	93
	Bac professionnel	Production Services		14	6	8	42,9	57,1
				39	20	19	51,3	48,7
	Total baccalauréat professionnel			53	26	27	49,1	50,9
	D'autres baccalauréats bac agricole	Autres Agricole		191	77	114	40,3	59,7
			Total divers baccalauréats			191	77	114
TOTAL IUT			1 497	1 053	444	70,3	29,7	

2/2

Cohortes d'étudiants d'IUT : rentrées universitaires 2011

Filière	Type de baccalauréat	Séries	Etudiants inscrits en première Année IUT année 2011 (1)	Nbre d'étudiants admis 2ème année IUT année 2012 (2)	Nbre d'étudiants sortants du parcours (3)	Taux de passage en 2ème année	Taux de sortants du parcours	
IUT SECONDAIRE	Bac général	ES	1	0	1	0,0	100,0	
		L	396	318	78	80,3	19,7	
		S	3	3	0	100,0	0,0	
	Total baccalauréat général			400	321	79	80,3	19,8
	Bac technologique	ST2S						
		STI		96	61	35	63,5	36,5
		STL		35	28	7	80,0	20,0
	Total baccalauréat technologique			131	89	42	67,9	32,1
	bac professionnel	Production Services		4	0	4	0,0	100,0
				1	1	0	100,0	0,0
				5	1	4	20,0	80,0
	D'autres baccalauréats bac agricole	Autres Agricole		65	27	38	41,5	58,5
				65	27	38	41,5	58,5
Total divers baccalauréats			65	27	38	41,5	58,5	
TOTAL IUT SECONDAIRE			601	438	163	72,9	27,1	
IUT TERTIAIRE	Bac général	ES	242	193	49	79,8	20,2	
		L	25	16	9	64,0	36,0	
		S	283	210	73	74,2	25,8	
	Total baccalauréat général			550	419	131	76,2	23,8
	Bac technologique	ST2S		2	1	1	50,0	50,0
		STG		114	85	29	74,6	25,4
		STI		53	33	20	62,3	37,7
		STT		3	2	1	66,7	33,3
	Total baccalauréat technologique			172	121	51	70,3	29,7
	Bac professionnel	Production Services		10	6	4	60,0	40,0
				38	19	19	50,0	50,0
	Total baccalauréat professionnel			48	25	23	52,1	47,9
	D'autres baccalauréats	Autres		126	50	76	39,7	60,3
TOTAL IUT TERTIAIRE			896	615	281	68,6	31,4	
TOTAL GENERAL IUT			1 497	1 053	444	70,3	29,7	

**Règlement
général
du
brevet de
technicien supérieur**

TEXTES OFFICIELS RELATIFS AU BTS

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995

Portant règlement général des BTS
B.O. n° 23 du 8 juin 1995

Décret n° 96-195 du 8 mars 1996

Portant modification du décret n° 95-665 du 9 mai 1995
B.O. n° 23 du 6 juin 1996

Décret n° 96-778 du 4 septembre 1996

Portant modification du décret n° 95-665 du 9 mai 1995
B.O. Hors série n° 6 du 3 octobre 1996

Décret n° 97-503 du 21 mai 1997

Portant modification du décret n° 95-665 du 9 mai 1995
B.O. du 22 mai 1997

Arrêté du 24 juillet 1997

Notation aux BTS - Baccalauréat professionnel - BP
B.O. n° 7 du 25 septembre 1997

Décret n° 2001-223 du 6 mars 2001

Portant modification du décret n° 95-665 du 9 mai 1995
B.O. n° 13 du 29 mars 2001



Décret n° 95-665 du 9 mai 1995

(Premier ministre; Éducation nationale)

Vu le Code ens. techn.; Code du trav., not. livres I^{er} et IX; L. n° 59-1557 du 31-12-1959 mod.; L. n° 71-556 du 12-7-1971; L. n° 71-577 du 16-7-1971; L. n° 75-620 du 11-7-1975; L. n° 84-52 du 26-1-1984; L. n° 85-1371 du 23-12-1985; L. n° 89-486 du 10-7-1989; L. n° 92-678 du 20-7-1992; L. n° 93-1313 du 20-12-1993, not. art. 54; D. n° 59-57 du 6-1-1959, not. art. 35; D. n° 60-389 du 22-4-1960 mod.; D. n° 72-607 du 4-7-1972; D. n° 72-1218 du 22-12-1972; D. n° 76-1304 du 28-12-1976; D. n° 77-1247 du 14-11-1977; D. n° 85-924 du 30-8-1985 mod. par D. n° 90-978 du 31-10-1990; D. n° 92-23 du 8-1-1992; D. n° 93-489 du 26-3-1993; avis comité interprofessionnel consult. du 13-2-1995; avis CNESER du 11-4-1995; avis CSE du 13-4-1995.

TITRE I^{er}

Dispositions générales

Article premier. – Le brevet de technicien supérieur est un diplôme national de l'enseignement supérieur.

Il atteste que ses titulaires ont acquis une qualification professionnelle, sont aptes à tenir les emplois de technicien supérieur dans les professions industrielles et commerciales, dans les activités de service ou celles relevant des arts appliqués et capables de mobiliser leurs connaissances et leurs aptitudes pour se perfectionner et s'adapter au cours de leur vie professionnelle et pour valoriser et valider leurs acquis pour des poursuites ou des reprises d'études éventuelles.

L'obtention du brevet de technicien supérieur confère le titre de technicien supérieur breveté, conformément aux dispositions de l'article 35 du décret du 6 janvier 1959 susvisé.

Le brevet de technicien supérieur est délivré au titre d'une spécialité professionnelle.

Art. 2. - Les spécialités du brevet de technicien supérieur sont créées par arrêté du ministre chargé de l'Éducation nationale, après avis des commissions professionnelles consultatives compétentes.

Pour chaque spécialité, cet arrêté établit le référentiel de certification ainsi que le règlement particulier qui fixe les conditions de délivrance de ce diplôme.

Art. 3. - Le référentiel de certification de chaque spécialité énumère les capacités, savoir-faire, compétences professionnelles, technologiques et générales et savoirs que les titulaires du diplôme doivent posséder et détermine les niveaux d'exigence requis pour l'obtention du diplôme.

Le référentiel de certification est organisé en unités constituées d'un ensemble, cohérent au regard de la finalité du diplôme, de capacités, savoir-faire, compétences et savoirs. Certaines unités peuvent être communes à plusieurs diplômes. Le référentiel de certification peut comporter des unités, dans la limite de trois, dont l'obtention est facultative.



Art. 4 (modifié par le décret n° 96-195 du 8 mars 1996). – La formation préparant au brevet de technicien supérieur comporte, en application de l'article 7 de la loi d'orientation du 10 juillet 1989 susvisée, des stages de formation organisés sous la responsabilité des établissements de formation.

Les modalités d'organisation de la formation et des stages en milieu professionnel sont précisées par arrêté du ministre chargé de l'Éducation nationale.

TITRE II

Modalités de préparation

Art. 5. – Le brevet de technicien supérieur est préparé :

a) par la voie scolaire, dans les lycées ainsi que dans les écoles d'enseignement technique privées mentionnées au chapitre premier du titre IV du Code de l'enseignement technique ;

b) par la voie de l'apprentissage définie au livre I du Code du travail ;

c) par la voie de la formation professionnelle continue, définie au livre IX du Code du travail.

Le brevet de technicien supérieur peut également être préparé par des établissements d'enseignement à distance dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'Éducation nationale.

Art. 6. – La préparation du brevet de technicien supérieur par la voie scolaire et par la voie de l'apprentissage est ouverte aux candidats qui :

a) soit sont titulaires du baccalauréat technologique ;

b) soit sont titulaires d'un baccalauréat général ou professionnel ou d'un titre ou diplôme classé ou homologué au niveau IV par la commission d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique, ou du diplôme d'accès aux études universitaires ;

c) soit ont accompli la scolarité complète conduisant à l'un des grades, titres ou diplômes précités et dont les aptitudes auront été reconnues suffisantes par la commission mentionnée à l'article 7 du présent décret.

Peuvent également être admis par décision du recteur prise après avis de l'équipe pédagogique des candidats ayant suivi une formation à l'étranger.

Art. 7. – L'admission dans une section de technicien supérieur de l'enseignement public est organisée sous l'autorité du recteur qui définit, avec les chefs d'établissements d'accueil, les conditions de la mise en place et du déroulement de la procédure d'admission.



Elle est prononcée par le chef de l'établissement d'accueil, après qu'une commission d'admission formée principalement des professeurs de la section demandée a apprécié la candidature de chaque étudiant postulant.

Art. 8 (modifié par le décret n° 96-195 du 8 mars 1996). – La formation dispensée au titre de la préparation du brevet de technicien supérieur par la voie scolaire est organisée en un cycle d'études, au sens de l'article 14 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, d'une durée de deux ans. Le passage des étudiants en deuxième année est prononcé par le chef d'établissement après avis du conseil de classe.

À titre dérogatoire, pour les candidats justifiant de certains titres ou diplômes ou ayant suivi des études supérieures, ainsi que pour certains brevets de technicien supérieur, la durée et l'organisation de ce cycle de formation de deux ans peuvent être modifiées par arrêté du ministre chargé de l'Éducation nationale.

Pour chaque brevet de technicien supérieur, un arrêté fixe la durée hebdomadaire des enseignements en formation initiale sous statut scolaire.

Art. 9. – Les candidats, qu'ils aient suivi, en France ou à l'étranger, un premier cycle de l'enseignement supérieur ou des classes préparatoires aux grandes écoles, peuvent, en fonction de leurs acquis et du brevet de technicien supérieur qu'ils vont préparer, accéder à des formations aménagées.

L'accès des candidats à ces formations est décidé par le recteur après examen de leur dossier et avis de l'équipe pédagogique de l'établissement.

Cette décision ne peut avoir pour effet de ramener la durée de la formation à moins d'une année scolaire.

Art. 10 (modifié par le décret n° 2001-223 du 6 mars 2001) – La durée de la formation dispensée en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage, nécessaire à la préparation du brevet de technicien supérieur par la voie de l'apprentissage, est au moins égale à 1 350 heures.

Cette durée peut être réduite ou allongée dans les conditions prévues par le Code du travail. En cas de réduction de la durée du contrat d'apprentissage à un an, cette durée de formation ne peut être inférieure à 675 heures.

Art. 11 (modifié par le décret n° 96-195 du 8 mars 1996). – La durée de la préparation du brevet de technicien supérieur par la voie de la formation professionnelle continue définie à l'article 5 c) ci-dessus est fixée, compte non tenu des stages de formation prévus à l'article 4 ci-dessus, comme suit :



a) Pour les candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé ou homologué au niveau III par la commission d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique ou ayant accompli la scolarité complète y conduisant : 600 heures au minimum.

b) Pour les candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé ou homologué au niveau IV par la commission d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique ou ayant accompli la scolarité complète y conduisant : 1 100 heures au minimum.

c) Pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois années : 1 100 heures au minimum.

d) Pour les candidats ne justifiant d'aucune des conditions précisées ci-dessus : 1 500 heures au minimum.

Cependant, la durée de formation requise pour chaque catégorie de candidats peut être réduite par une décision de positionnement, conformément aux dispositions des articles 12, 13 et 14 du présent décret, dès lors qu'ils justifient, en plus des conditions précisées ci-dessus, d'études ou d'activités professionnelles, ou de dispenses d'épreuves ou d'unités constitutives du diplôme. Aucune durée minimum de formation ne s'impose en cas de positionnement pour les candidats relevant du a) du présent article.

Art. 12. – La décision de positionnement fixe la durée de formation qui sera requise lors de l'inscription au diplôme. Elle est prononcée par le recteur, à la demande du candidat, après son admission dans un établissement et selon des modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'Éducation nationale.

Elle est prise au titre du brevet de technicien supérieur que le candidat souhaite préparer et vaut jusqu'à l'obtention de ce diplôme.

Art. 13. – La décision de positionnement prend en compte les études suivies en France ou à l'étranger par le candidat, les titres ou diplômes français ou étrangers possédés, les compétences professionnelles qu'il peut faire valoir ainsi que les dispenses d'épreuves ou d'unités dont il bénéficie au titre de l'article 19 du présent décret ou au titre de la validation des acquis professionnels.

Art. 14 (modifié par le décret n° 96-195 du 8 mars 1996). – La décision de positionnement peut réduire, en fonction de la situation professionnelle du candidat, la durée des stages de formation dans les conditions fixées par le règlement particulier du diplôme.

TITRE III

Conditions de délivrance

Art. 15. – Le brevet de technicien supérieur est délivré au vu des résultats obtenus à un examen sanctionnant l'acquisition par le candidat des capacités, compétences et savoirs et savoir-faire constitutifs des unités prévues par le référentiel de certification de chaque spécialité du diplôme.



Tout candidat peut présenter à titre facultatif une ou deux unités choisies parmi celles proposées, le cas échéant, par le référentiel.

Art. 16 (modifié par le décret n° 96-195 du 8 mars 1996). – L'examen conduisant à la délivrance du diplôme peut prendre deux formes :

1° Une forme globale dans laquelle le candidat présente l'ensemble des unités constitutives du diplôme au cours d'une même session, sous réserve des dispositions de l'article 24, alinéa 4, du présent décret.

2° Une forme progressive, par laquelle le candidat passe l'examen par unités capitalisables, dans les conditions prévues aux articles 23 et 25 du présent décret ; dans ce cas, il choisit de ne présenter que certaines unités constitutives du diplôme au cours d'une même session. Le règlement particulier du diplôme peut prévoir un ordre de présentation ou d'obtention des unités.

Art. 17 (idem). – L'examen est constitué d'au plus six épreuves obligatoires ; il est organisé soit en « épreuves ponctuelles », dans les conditions fixées à l'article 22 du présent décret, soit sous forme d'unités capitalisables, dans les conditions fixées aux articles 23 et 25 du présent décret.

L'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à une épreuve de l'examen donne lieu à la délivrance d'une ou de plusieurs unités. Les notes et unités correspondantes sont valables cinq ans à compter de leur date d'obtention. Elles peuvent donner lieu à délivrance par le recteur d'attestations de réussite valables pour cette durée.

Art. 18. – Pour se présenter à l'examen, les candidats doivent :

a) soit avoir suivi une préparation au diplôme par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue dont la durée est fixée conformément aux dispositions du titre II du présent décret ;

b) soit avoir accompli trois ans d'activités professionnelles effectives dans un emploi de niveau au moins égal à celui de technicien et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Ils doivent, en outre, être inscrits en vue de l'obtention du diplôme.

Les candidats visés au a) ci-dessus qui, au cours de leur préparation au diplôme, ont changé de voie de préparation s'inscrivent à l'examen au titre de celle dans laquelle ils achèvent leur formation.

Les conditions de titre ou d'exercice professionnel mentionnées ci-dessus sont exigibles à la date à laquelle le candidat se présente à la dernière unité ouvrant droit à la délivrance du diplôme ou à l'ensemble du diplôme.

Art. 19 – Dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'Éducation nationale, les candidats titulaires de certains titres ou diplômes français peuvent être dispensés de l'obtention d'une ou de plusieurs unités constitutives d'un brevet de technicien supérieur. Cet arrêté peut également prévoir qu'une dispense peut être accordée aux candidats justifiant de l'obtention de certaines unités ou du bénéfice de certaines épreuves d'un diplôme dans la limite de leur validité.

Sur décision du ministre prise dans des conditions fixées par arrêté, des dispenses d'unités peuvent également être accordées à des candidats titulaires de diplômes étrangers.

Art. 20 – Lorsqu'un candidat justifie de dispenses au titre de la validation des acquis professionnels conformément au décret du 26 mars 1993 susvisé, l'appréciation du jury de validation des acquis professionnels est transmise au jury de délivrance du diplôme.

Art. 21 – Les dispenses accordées au titre des articles 19 et 20 ci-dessus ne peuvent porter sur la totalité des épreuves ou unités du diplôme.

– Les dispositions de cet article seront abrogées à compter de la session de juin 2002

Art. 22 (modifié par le décret n° 96-195 du 8 mars 1996). – Passent l'examen sous forme d'épreuves ponctuelles, dans les conditions fixées par le règlement particulier du diplôme, les candidats ayant préparé un brevet de technicien supérieur par la voie scolaire, par la voie de l'apprentissage, par la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public ou privé, les candidats ayant suivi une préparation par la voie de l'enseignement à distance, quel que soit leur statut, ainsi que les candidats qui se présentent au titre de leur expérience professionnelle en application de l'article 18, alinéa b) ci-dessus.

Art. 23 (modifié par les décrets nos 96-195 du 8 mars 1996, 96-778 du 4 septembre 1996 et 97-503 du 21 mai 1997). – Les candidats ayant préparé le diplôme par la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité peuvent passer l'examen, dans les conditions fixées par le règlement particulier du diplôme, sous forme d'unités capitalisables évaluées en cours de formation et validées par le jury. La demande d'habilitation précise les conditions de cette évaluation. Cette habilitation est réputée acquise si, dans un délai de trois mois, aucune décision de refus n'a été notifiée aux intéressés.

Art. 24 – Les candidats ayant préparé le brevet de technicien supérieur par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage présentent obligatoirement l'examen sous la forme globale à l'issue de leur formation, sauf dérogation qui peut être accordée par le recteur pour les candidats bénéficiant des dispositions de l'article 8, alinéa 2, de l'article 9 ou de l'article 10, alinéa 2, du présent décret.



Le diplôme est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des évaluations affectées de leur coefficient.

Les notes obtenues à l'issue des évaluations facultatives sont intégralement prises en compte pour le calcul de la moyenne générale.

Les candidats ajournés à l'examen sont tenus, lorsqu'ils tentent à nouveau d'obtenir le diplôme considéré au titre de la voie scolaire ou de l'apprentissage, de le représenter sous la forme globale. Dans ce cas, ils conservent, à leur demande et dans les conditions précisées à l'article 17 du présent décret, le bénéfice des notes obtenues lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 10 sur 20 et présentent alors l'ensemble des unités non détenues.

Le calcul de la moyenne générale s'effectue sur la base des notes conservées et des notes obtenues aux évaluations à nouveau subies.

Art. 25 (modifié par le décret n° 96-195 du 8 mars 1996). – Les candidats ayant préparé le brevet de technicien supérieur par la voie de la formation professionnelle continue, les candidats ayant suivi une préparation par la voie de l'enseignement à distance, quel que soit leur statut, ainsi que les candidats qui se présentent au titre de leur expérience professionnelle en application de l'article 18 b) ci-dessus optent, lors de leur inscription à l'examen, soit pour la forme globale, soit pour la forme progressive, sous réserve des dispositions de l'article 23 du présent décret. Le choix pour l'une ou l'autre de ces modalités est définitif.

Les candidats ayant opté pour la forme globale relèvent du régime de délivrance du diplôme défini à l'article 24 ci-dessus.

Les candidats ayant opté pour la forme progressive relèvent du régime de délivrance du diplôme précisé ci-après.

Les notes supérieures ou égales à 10 sur 20 sont, à la demande des candidats et dans les conditions précisées à l'article 17 du présent décret, conservées en vue des sessions ultérieures.

Le brevet de technicien supérieur est délivré aux candidats qui ont présenté et obtenu l'ensemble des unités constitutives du diplôme, à l'exception de celles dont ils ont été dispensés dans les conditions fixées aux articles 19 et 20 du présent décret.

Art. 26. – Lorsqu'un candidat est déclaré absent à une épreuve, le diplôme ne peut lui être délivré.

Toutefois, l'absence d'un candidat à une épreuve pour une cause de force majeure dûment constatée est sanctionnée par la note zéro.



Art. 27 (modifié par le décret n° 96-195 du 8 mars 1996). – Le règlement particulier de chaque spécialité de brevet de technicien supérieur fixe la liste, la nature et le coefficient des évaluations sanctionnant l'acquisition des unités et, pour les épreuves ponctuelles, leur durée. Il précise les modalités de l'examen lorsqu'il est organisé sous forme de validation d'unités capitalisables prévue à l'article 23 du présent décret, ainsi que la durée des stages de formation exigés pour se présenter à l'examen.

Art. 28. – Les résultats définitifs des évaluations résultent de la délibération du jury souverain dans ses décisions prises conformément aux textes réglementaires.

Aucun candidat ayant fourni un livret scolaire ou de formation ne peut être ajourné sans que le jury ait examiné celui-ci. La mention de cet examen est portée au livret scolaire ou de formation sous la signature du président du jury.

TITRE IV

Organisation des examens

Art. 29. – Le ministre chargé de l'Éducation nationale désigne, pour chaque spécialité du brevet de technicien supérieur, un inspecteur général de l'Éducation nationale chargé de veiller, sur le plan pédagogique, au bon déroulement de l'examen et d'assurer l'harmonisation des délibérations des jurys.

Art. 30. – Une session d'examen au moins est organisée chaque année scolaire dans le cadre d'une académie ou d'un groupement d'académies, selon des modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'Éducation nationale.

Art. 31. – À chaque session, les candidats ne peuvent s'inscrire qu'en vue de l'obtention d'une seule spécialité du brevet de technicien supérieur.

Art. 32. – Les sujets des épreuves sont choisis par le ministre de l'Éducation nationale ou, par délégation de celui-ci, par les recteurs.

Art. 33. – La délivrance du brevet de technicien supérieur résulte de la délibération du jury, constitué dans les conditions suivantes :

Le jury est nommé, pour chaque session, par arrêté du recteur. Il est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur pédagogique régional de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :

– de professeurs appartenant à l'enseignement public, dont un enseignant-chercheur, et, s'il y a lieu, de professeurs appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage, les professeurs appartenant à l'enseignement public devant représenter la majorité des personnels enseignants ;



– de membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.

Si cette parité n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury pourra néanmoins délibérer valablement.

Si le nombre des candidats ayant composé dans l'académie ou le groupement d'académies constitué pour organiser l'examen le justifie, le recteur peut constituer plusieurs jurys. Dans ce cas, la présidence de ces jurys peut être assurée par la même personne. Des professeurs ou des membres de la profession peuvent participer à plusieurs jurys.

Art. 34. – Le diplôme du brevet de technicien supérieur est délivré par le recteur sur proposition du jury.

TITRE V

Dispositions transitoires

Art. 35. – Les dispositions du décret n° 86-496 du 14 mars 1986 modifié portant règlement général du brevet de technicien supérieur sont abrogées à compter du 1^{er} septembre 1996, sous réserve des dispositions des articles 36 et 37 ci-dessous.

Art. 36 (modifié par le décret n° 96-778 du 4 septembre 1996). – Les dispositions du présent décret s'appliquent à l'ensemble des spécialités de brevet de technicien supérieur à compter du 1^{er} septembre 1996, sous réserve des dispositions de l'article 37 ci-dessous.

Art. 37 (modifié par les décrets nos 96-195 du 8 mars 1996 et 96-778 du 4 septembre 1996). – Les dispositions des articles 15 à 17, 18 (dernier alinéa), 22 à 26, 28 du présent décret entrent en vigueur :

À compter de la session 1998 pour les spécialités de brevet de technicien supérieur créées ou renouvelées au 1^{er} septembre 1996 ainsi que pour les spécialités de brevet de technicien supérieur dont le référentiel de certification, organisé en unités, sera mis en œuvre à la rentrée 1997 ;

À compter de la session 1999 pour les spécialités de brevet de technicien supérieur créées ou renouvelées et mises en œuvre à la rentrée 1997. Toutefois, les candidats engagés dans des formations correspondant à ces spécialités et dont la durée de formation aura été aménagée passeront l'examen conformément aux dispositions du présent décret, à la session 1998.

À compter de la session 2000 pour les spécialités de brevet de technicien supérieur dont la durée du cycle de formation peut être modifiée conformément au second alinéa de l'article 8 du présent décret, et qui seront créées ou renouvelées et mises en œuvre à la rentrée 1997.

Art. 38 – Le ministre de l'Éducation nationale et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.



NOTATION AUX BTS, BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ET BP

(Arrêté du 24 juillet 1997)

Vu D. n° 95-663 du 9-5-1995 mod.; D. n° 95-664 du 9-5-1995 mod.; D. n° 95-665 du 9-5-1995 mod.; Avis du CNESER du 21-5-1997; Avis du CSE du 29-5-1997.

Article 1. - La note à une unité des examens du brevet de technicien supérieur, du baccalauréat professionnel et du brevet professionnel est exprimée de zéro à vingt en points entiers ou en demi-points.

Art. 2 - L'arrêté du 9 avril 1991 relatif à la fixation de la note dans les épreuves des examens des brevets de technicien supérieur est abrogé à l'issue de la session 1997 sous réserve des dispositions de l'article 3 ci-dessous.

Art. 3 - Le présent arrêté entre en vigueur :

– À compter de la session de 1998 pour les spécialités de brevet de technicien supérieur, de baccalauréat professionnel et de brevet professionnel rendues conformes aux décrets du 9 mai 1995 susvisés, au 1^{er} septembre 1997 ;

– À compter de la session de 1999 pour les spécialités de brevet de technicien supérieur, de baccalauréat professionnel et de brevet professionnel créées ou renouvelées et mises en œuvre à compter du 1^{er} septembre 1997 ainsi que pour les spécialités de brevet de technicien supérieur, de baccalauréat professionnel et de brevet professionnel rendues conformes aux décrets du 9 mai 1995 susvisés, au 1^{er} septembre 1998.

Art. 4 - Le directeur des lycées et collèges et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.



collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Les poursuites d'études en seconde année
de l'enseignement supérieur
Etudes de cohortes STS, IUT et Universités

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 70 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>

n°ISSN

2259-3845



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

